

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

Nous avons marché à Nantes



Photo L. Blouin

Nous marcherons pour l'Indépendance

3-4 a viz Ebrel
 St Nicolas de Redon-Pondi
 Eil kerzhadeg evit
 Breizh Dizalc'h

KERZHADEG 99

ICI C'EST PAS LA FRANCE !

MARCHE POUR
L'INDÉPENDANCE

D'AN **3,4** A VIZ EBREL
 AVRIL

B.P. 71 2200 GWINGAMP Cedex (06 13 56 19 75)

Edito

«Le monde sommeille par manque d'imprudence» (Jacques Brel)

Bretons, osons l'indépendance !

De l'Ecosse à la Corse, de la Galice au Kosovo, de la Flandre aux Pays Basques, les peuples sans état font trembler les murs des vieilles forteresses déjà en proie aux coups de boutoir de la construction européenne.

Niés, opprimés, bafoués, moqués, ils se réveillent un à un pour affirmer au monde qu'ils veulent eux aussi vivre leurs identités nationales en toute liberté. Le score de la liste «Corcica Nazione» aux élections territoriales en Corse est porteur à ce titre d'un formidable encouragement pour tous les mouvements qui ont clairement fait le choix de l'indépendance politique de leur peuple en Europe.

Nous l'avons dit et redit, l'indépendance n'est ni une affaire de taille ou de poids économique, mais une affaire de volonté et de dignité. Loin d'être un repli autarcique, l'indépendance est ouverture et solidarité. Elle est légitime et nécessaire à tout peuple.

Emgann appelle les Bretons à refuser le recensement

A l'instar de tous les citoyens de l'Hexagone, les Bretons sont invités à répondre à un questionnaire de recensement à partir du 8 mars.

Loin d'être une étude anodine sur l'évolution de la société, cette opération se traduit dans les faits par un véritable interrogatoire de type policier, visant à connaître d'une façon détaillée la situation personnelle de chacun.

De plus, le recensement 1999 comporte un sondage bidon, très localisé sur la transmission des «langues et parlers» où l'on mêle les langues bretonne et corse avec le portugais et la langue des signes.

C'est pourquoi Emgann appelle au refus d'un recensement organisé par un Etat qui ne reconnaît pas la nationalité bretonne et persiste à vouloir faire des Bretons des Français comme les autres.

soucieux de son avenir en tant que nation.

Sauf à accepter leur disparition comme peuple et leur fusion définitive dans la pseudo nation française, et devenir ainsi une région de l'ouest de l'Hexagone, les Bretons n'ont pas d'autre alternative que le choix de l'indépendance. Au nom de quoi, en effet, ce qui serait bon pour l'Europe ne le serait pas pour la Bretagne ? Au nom de quoi les Iles Marshall, Saint Vincent et les Grenadines, Sao Tome et

Principe et autres Saint Kitts Nevis (1) ont-ils le droit d'être représentés à l'ONU et pas la Bretagne ?

Bretons, osons l'indépendance et faisons mentir Jacques Brel. Les 3 et 4 avril de Saint Nicolas de Redon à Pontivy, ne ratons pas la Marche !

Yann GARDUNER

(1) Un abonnement gratuit d'un an au premier lecteur qui nous fournira la localisation de ce pays signataire de la Convention d'Ottawa sur les mines anti-personnel.

Attentats en Bretagne

10 opérations en 6 mois

A part la mairie de Belfort le 30 octobre 1998 puis le Tribunal de Grande Instance de Mayenne, le 29 janvier 1999, c'est sur le territoire breton que les attentats se concentrent depuis 6 mois. Qu'on en juge : 3 octobre 98 : attentat manqué à la perception de Liffré, 12 novembre 98 : perception de Matignon, 24 décembre : brigade de gendarmerie de Gouarec, 26 janvier : tentative d'attentat contre la perception de Callac, 24 février : relais électrique à Saint Gouéno, 28 février : gendarmerie d'Antrain, 6 mars : Hôtel des Impôts de Morlaix, 9 mars : perception de Paimpol, 10 mars : trésorerie de Guichen.

A noter que toutes ces actions, hormis Liffré et Paimpol ont été revendiquées par téléphone par un correspondant se réclamant de l'A.R.B. (Armée Révolutionnaire Bretonne), mais qu'aucune revendication écrite authentifiant les auteurs et précisant le sens exact de ces opérations n'est parvenue aux médias à ce jour.

L'enquête a été confiée à la 14ème Section du Parquet de Paris (section anti-terroriste) qui a reçu le concours du SRPJ de Rennes. Les dégâts matériels restent limités. Aucun de ces attentats n'a fait de victimes. L'auteur présumé de l'attentat d'Antrain a été arrêté. Il s'agit d'un Français de la Manche qui ne semble pas avoir de lien avec une quelconque organisation bretonne.



Pas de chance : c'est le tribunal de Laval qui se dégrade et c'est celui de Mayenne qui est visé par les terroristes bretons !

in Le Courrier de la Mayenne

Emgann, s'adresse à tous les Bretons. BP 71, 22202 Gwengamp, Pelleier : 02.96.44.09.24. <http://WWW.geocities.com/CapitolHill/congress/1228> - E-m@il : EMGANN@USA.net

EMGANN, kasennenn EMGANN/Organ du mouvement EMGANN, Rener ar gasetenn/Directeur de la publication : Deniz Riou, Responsable de la Rédaction : Herve ar Beg, Moulter/Impression : Imprimerie Henry Péderneg, Chomlec'h/Adresse : BP71 - 22202 Gwengamp Cédex, Komanant/Abonnement : 150 L. Bep miz/Mensuel CPPAP : N° 65664, ISSN : 0763 5392

Politikerezh

2 500 personnes à Nantes pour la réunification

Le 6.03 devait être une date importante pour le CUAB afin de mobiliser largement en faveur du retour de la Loire-Atlantique au sein du territoire breton.

L'appel, sensé dénoncer fort justement l'immobilisme du Conseil Général de Loire-Atlantique sur cette question, était au niveau politique vide de tout contenu. Cela a permis aux Verts et aux socialistes d'appeler à la manif.

La réunification administrative, présentée comme une fin en soi par le CUAB, suscite bien des controverses locales, mais la classe politique dans son ensemble semble être pour le statu quo.

Les gesticulations médiatiques du CUAB, qui parle tour à tour de «Région Bretagne», d'Armorique s'étendant jusqu'à l'Anjou (!) ajoutées à celles de l'UDB prônant la réunification de la Bretagne comme élément essentiel pour la constitution d'une Eurorégion (?) bien floue, ajoutent à la confusion générale entretenue par les défenseurs du Grand Ouest.

Pour Emgann qui, malgré toutes ces critiques, avait appelé à la manif du 6.03, tout ceci renforce notre opinion sur le fait que la lutte pour l'unité territoriale est **indissociable** de la lutte pour la construction d'un **puvoir politique breton**.

Nous nous réjouissons d'apprendre que de jeunes adhérents du CUAB partagent notre opinion et viennent de lancer la plateforme d'action pour l'unité territoriale qui organisera la première journée de la marche pour l'indépendance, dont le thème central cette année est... l'unité territoriale.

Nous reproduisons ci-après la version en breton de leur tract d'appel.



Photo Linnec Broche

Na Grand Ouest, na Broioù al Liger ! Breizh Unvan !

Abalamour da youl ar bobl hag a-drugarez da yec'hed hon hevelepted ez eo anat d'an holl bremañ e vez Liger-Atlantel e Breizh. Daoust d'an traoù-mañ, ar bolitiekourien a vir ouzh an ensavadurioù (Kuzul rannvro, Kuzulioù-meur) a chom hep ober netra evit reiñ lañs d'an adunvanidigezh, koulskoude ez eus tu en ober gant al lezenn. Bez emaint holl a-du evit labourat 'vije achu ar reiz ma vije beuzet Breizh e-touesk ur framm dreiz ha diezhomm ar «Grandwest».

N'hon eus netra da chounit gant ar machin-se ! Anv ar velle evit skoudeñ Breizh war an dachenn armezhet etrebroadel, daoust da lezenn Pétain ha d'an dispartl rannvroadel bet graet e 1972 bet jinnet evit gwanat Breizh hag hec'h hevelepted, e chom Liger-Atlantel ul lodenn eus hon dachenn vroadel, a vev enni ur bobl (abaoe 850 !).

Adunvaniñ Breizh, n'eo ket ar pal nemetañ !
Talvezout a rae ma vez liammet gant ur cheñchamant ensavadurel evit Breizh a-bezh. Da laeret eo, eo ret stourm evit tapout evel ar Gembreiz hag ar Skostz ur statud a emrenezh a c'helle reiñ tu deomp d'ober war-dro hon aferioù sevenadurel, sokial, armerzhel, politikel hag etrebroadel. Ma vije tapet kement-se e vije ur mell arakadenn war-zu Breizh dizalc'h.

Savomp ur chadenn dud d'an 3 a viz ebrel etre Sant-Nikolas-an-Hent (44) ha Redon (35) !

Setu m'ho pedomp da sevel ur chadenn dud etre an div gumun-se, a-us d'ar Gwilen, e-pad an eil kerzhadeg evit Breizh dizalc'h, a-benn diskouez e nac'homp ar frammoù melestradurel lakaet gant ar stad c'hall hag embann hor youl da vestroniañ hon amzer a-vremañ koulz hag hon dazont evel pobl !

Formons une chaîne humaine le 3 avril entre Saint-Nicolas-de-Redon (44) et Redon (35) !

C'est pourquoi nous vous invitons à venir former une chaîne humaine entre ces deux communes par-dessus la Vilaine, dans le cadre de la seconde marche pour l'indépendance, pour montrer notre refus des structures administratives imposées par l'état français et pour affirmer notre désir

de maîtriser notre présent et notre avenir en tant que peuple !
Breizh Unie-Breizh Unvan. Plate-forme d'action pour l'unité territoriale. Talbenn-stourm evit an unded triadell. La Basse Orevrière. 44800 Sant-Erwan.
Tel. : 06.10.20.44.07. Fax : 02.51.80.08.82.

Retour de la Loire-Atlantique en Bretagne 68% des habitants disent oui

Les habitants de Loire-Atlantique souhaitent à 68% le rattachement de leur département à la Bretagne. C'est l'enseignement majeur du sondage réalisé pour dimanche Ouest-France par TMO Régions. Il confirme et amplifie un sondage effectué il y a un an par la SOFRES pour Le Pèlerin qui donnait un score de 62% en faveur de la réunification de la Bretagne.

Ce résultat s'explique par une proximité affective à l'égard de la Bretagne : 82% des sondés se déclarent très proches ou assez proches de la Bretagne. Ils sont six sur dix à estimer que leur département possède des intérêts économiques communs avec la Bretagne, et un sur deux à éprouver le sentiment d'être breton.

Ces résultats sont à comparer à cet étonnant constat : 43% des habitants de Loire-Atlantique sont incapables de citer spontanément leur région administrative, les Pays-de-la-Loire.

Un bémol toutefois devrait tempérer l'enthousiasme des partisans de la réunification : 50% des plus de 40 ans se sentent bretons ; ils ne sont que 35% chez les 18-29 ans. On peut se demander si la région des Pays-de-la-Loire n'aurait pas à bénéficier d'une réelle attention de la part des jeunes générations.

Tout naturellement, les personnes ayant une famille originaire de Bretagne ou bien ayant vécu plus de trois ans en Bretagne sont de plus chauds partisans du rattachement. La thèse de la réunification obtient aussi ses meilleurs scores chez les cadres, les professions libérales, les professions intermédiaires plutôt que chez les commerçants, les ouvriers et les agriculteurs. Enfin, les hommes y sont plus sensibles que les femmes.

Sondage TMO Régions réalisé du 22 au 25 février auprès d'un échantillon représentatif de 803 personnes de 18 ans et plus résidant en Loire-Atlantique.

En avril 1998, un sondage Sofres-Pèlerin magazine donnait les résultats suivants : 33% tout à fait partisans du rattachement, 29% plutôt partisans, 16% plutôt pas partisans, 16% pas du tout partisans, 4% sans opinion.

Le degré d'adhésion à l'idée du rattachement varie évidemment selon la zone de Loire-Atlantique ou l'on habite. Grosso modo, plus on vit près de la Bretagne administrative et plus on a envie de s'y insérer. À noter le très fort sentiment breton des Nantais : ils sont 48% à être tout à fait d'accord et 35% à être plutôt d'accord avec le rattachement. Dans le Sud-Loire, voisin de la Vendée, les tout à fait d'accord ne sont plus que 17% mais les plutôt d'accord sont tout de même 46%.

Réaction de François Fillon, président RPR de la Région Pays-de-Loire

«Ce rattachement aurait un effet de domi-
nant sur une grande partie de la carte fran-
çaise».

Il voit dans cette affaire une autre consé-

quence «sur l'idée nationale». «J'ai peur qu'on la détruise en renforçant les anciennes provinces. Il faut veiller à maintenir une solidarité entre les régions françaises. Derrière ces revendications se cache l'Europe des régions. J'ai l'impression que les partisans du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne souhaitent supprimer l'échelon national».

(Ouest-France, 7 mars 1999)



Photo Louis Blouin

Réunification de la Bretagne L'ambiguïté du président du CUAB

Dans le débat sur le retour de la Loire-Atlantique dans la Bretagne à 5 départements, certains se contorsionnent en déclarations confuses afin de tenter d'expliquer qu'ils militent pour la Bretagne SB, mais sans couper les ponts avec les voisins du Poitou ou de la Charente. Comme si le fait de réunifier notre pays signifiait de facto l'autarcie et le renfermement dans un superbe isolement, alors que la Bretagne a vocation à s'ouvrir sur l'extérieur, y compris, bien évidemment, avec la France voisine !

D'autres cherchant des références ailleurs se prennent à envier les statuts obtenus par des pays frères. C'est le cas de Pierre-Yves Le Rhun, président du CUAB (Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne), qui déclare au mensuel «Le Peuple Breton» : «L'autonomie proposée et votée en Ecosse et au Pays de Galles nous stimule à demander la mise à niveau de la Bretagne, ce qui comprend la réunification». Et d'ajouter sans hésiter que «l'Ecosse est un moins bon modèle que le Pays de Galles, car plus lointain et moins accessible, plus différente par son statut de nation». Quel aveu !

Cela revient à prétendre que la Bretagne n'est pas une nation et à lui nier le droit de revendiquer, à l'instar de l'Ecosse, son indépendance en Europe. Quant aux Gallois, ils apprécieront la négation de leur identité nationale qui ne fait pourtant aucun doute ni à eux ni à leurs voisins anglais.

Si les 5 départements bretons ne formaient pas une nation, en l'occurrence la nation bretonne, le combat de la réunification n'aurait aucun sens. Allons nous nous en excuser encore longtemps, d'être bretons ?

EMGANN et la réunification de la Bretagne

Le mouvement Emgann prend acte des déclarations de Messieurs Luc Dejoye, président du conseil général de Loire-Atlantique et de Monsieur Chevenement qui ont pris position tous deux contre le retour de la Loire-Atlantique au sein du territoire breton.

Au lendemain d'une manifestation où des élus de gauche, de droite et verts avaient cru bon de venir se pavaner pour montrer leur prétendu attachement à cette cause, il nous semble important de :

1. Réaffirmer notre totale opposition à la mise en place d'un référendum sur cette question, le découpage actuel résulte d'un décret pétainiste, et de la loi de décentralisation de 1972 qui permet aux conseils généraux concernés de demander la modification de leurs limites (article L-4122-1 du code des collectivités territoriales), l'abrogation d'un cinquième de notre territoire national a été fait par décret, pas par référendum.

2. Rappeler que les Verts, le Parti Socialiste, et les élus de droite siègent tous au conseil régional des Pays de Loire, il leur serait très facile d'en bloquer le fonctionnement s'ils étaient réellement opposés à l'actuel découpage administratif. Nous dénonçons donc leur opportunisme basement électoral.

3. Le récent sondage effectué par le quotidien «Ouest-France» semble indiquer une persistance du sentiment breton en Loire-Atlantique, y compris dans le Sud-Loire (63% des sondés se sentent Bretons sur cette zone). Nous invitons donc les habitants du canton de Paimboeuf qui revoteront le 21 mars pour élire leur représentant au conseil général, à sanctionner l'immobilisme de la majorité départementale et l'hypocrisie des socialistes, en votant à cette occasion pour le candidat d'Emgann, Philippe Bonnet.

4. Appeler tous les Bretons partageant notre point de vue à se joindre à nous le 3 avril lors de la marche pour l'indépendance, dont le thème central cette année sera justement l'unité territoriale. Nous constituons une chaîne humaine entre Saint-Nicolas de Redon (44) et Redon (35), afin de montrer notre refus des structures administratives imposées par l'état français.

Philippe Bonnet, candidat Emgann aux cantonales à Paimboeuf

Emgann présente un candidat, Philippe Bonnet, aux élections cantonales du 21 mars à Paimboeuf. Ci-dessous sa profession de foi.

Avec vous, si je suis élu, je défendrai :

- Par une réelle politique de l'environnement mettant fin aux contradictions entre les discours et les projets.
- Par la généralisation de la collecte sélective.
- Par une vie associative et culturelle forte
- Pour la vitalité des associations locales et des comités des fêtes qui doivent être davantage soutenus. Là aussi il faut inverser les choix départementaux. La culture n'est pas réservée aux nazaziens ou aux Nantais.
- Par une politique volontariste de promotion de la culture bretonne (notamment la langue et la musique).
- Pour le retour de la Loire-Atlantique dans le territoire breton et la construction d'un véritable pouvoir politique en Bretagne.
- Pour une aide accrue à la reconversion à l'agriculture biologique et à la transformation vers des produits de qualité.
- Par la maîtrise des pollutions, pour reconquérir un environnement de qualité et de notre alimentation.

L'emploi et la solidarité contre l'exclusion.

- Pour une réelle politique sociale en faveur des chômeurs et précaires. Pour en finir avec la prétendue politique sociale de l'actuel conseil général qui laisse dormir dans les caisses 70 millions de francs du fond FMI 1998, alors que des milliers de jeunes chômeurs de moins de 25 ans n'ont aucune ressource. Nous devons aller vers un véritable revenu garanti pour toutes et tous.
- Pour le maintien des services publics et la création de véritables emplois dans le secteur public.
- Pour des aides accrues à la création de petites entreprises et d'unités coopératives, ainsi qu'aux entreprises du tiers-secteur dans les domaines sociaux, culturels et environnementaux.
- Par l'arrêt immédiat des aides publiques aux multinationales.

Un développement économique respectueux de l'homme et de l'environnement

- Pour un renversement des choix prioritaires du conseil général au détriment du Pays de Retz.
- Par l'investissement sur place de l'épargne afin d'aider aux projets locaux. L'argent des Bretons doit servir en Bretagne.
- Par la maîtrise de la pression fiscale qui sert à combler des déficits et des dépenses somptuaires.
- Par une politique touristique populaire accessible à toutes et tous.

- Par une réelle politique de l'environnement mettant fin aux contradictions entre les discours et les projets.

- Par la généralisation de la collecte sélective.

- Par une vie associative et culturelle forte

- Pour la vitalité des associations locales et des comités des fêtes qui doivent être davantage soutenus. Là aussi il faut inverser les choix départementaux. La culture n'est pas réservée aux nazaziens ou aux Nantais.

- Par une politique volontariste de promotion de la culture bretonne (notamment la langue et la musique).

Le retour de la Loire-Atlantique dans le territoire breton et la construction d'un véritable pouvoir politique en Bretagne.

Malgré le fait que pour une majorité des habitants du département, et notamment du Pays de Retz, nous devons réintégrer la Bretagne, le conseil général ne fait rien dans ce sens. Pourtant l'article L 4122-1 du code des collectivités territoriales le lui permet. Le conseil général se doit de prendre en compte cette exigence populaire ! (62% des habitants de Loire-Atlantique sont partisans de la réunification. Sondage SOFRES 1998).

Le pays de Retz (en témoignent entre autres les noms de lieux) est breton depuis 850 ! Ce n'est pas un décret pétainiste de 1941 qui va balayer plus de 1 000 ans d'histoire. Nous avons tout à gagner au retour du département dans le giron breton, y compris au niveau économique.

Nous subissons les lois ultra-libérales des multinationales cherchant le profit de quelques-uns au détriment de la majorité, ainsi que les choix de Paris et Bruxelles.

Nous, Bretons, nous ne devons plus laisser les autres décider à notre place !

Comme les Catalans, les Ecosseis, les Gallois et les Basques, nous devons disposer d'une véritable assemblée bretonne dotée de moyens financiers et d'un pouvoir exécutif à même de défendre les intérêts du peuple breton. Cette assemblée est une étape pour reconquérir notre indépendance politique au sein de l'Europe et des peuples.

Habitants de Paimboeuf, Corsept, Saint-Brévin, le 21 mars, votez Philippe Bonnet !

Candidat d'Emgann, mouvement socialiste breton de libération nationale

Bretagne 2000-2006 Rien sur la langue bretonne

Dans un document intitulé «Stratégie de l'Etat en Région», la Préfecture de la Région Bretagne indique les orientations choisies par l'Etat dans le cadre du XII^e Plan (2000-2006).

Le premier volet est consacré au «pari de la compétitivité», le second au «renforcement des solidarités» et le troisième au «patrimoine naturel et culturel» auquel s'ajoute la personnalité régionale vue comme «facteurs d'épanouissement et de dynamisme pour les Bretons».

On y fait des propositions en matière de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel. On se prononce pour la reconquête de la qualité de l'eau comme «la priorité des priorités». On y évoque «la construction d'un cadre de comportement cohérent avec le développement durable». On s'engage à «mobiliser les structures culturelles dans un travail de développement, appréhendant les populations dans leur diversité géographique et sociale». On y évoque les sites naturels et les petites cités de caractère. Mais si Dastum est cité parmi les actions à renforcer, pas un mot de plus sur la langue bretonne et rien du tout sur la culture bretonne.

Cela indique assez clairement les intentions de l'Etat français quant au processus de signature et de ratification de la Charte Européenne des Langues du Conseil de l'Europe. S'il est acquis que la signature interviendra prochainement, tout incite à penser que la ratification sera repoussée sine die. Quant aux choix des articles de cette Charte, nul doute que le gouvernement français optera pour les articles les moins contraignants, faisant du texte final une coquille vide à l'image du document de la Préfecture de Région, évoqué ci-dessus.

Cela indique assez clairement les intentions de l'Etat français quant au processus de signature et de ratification de la Charte Européenne des Langues du Conseil de l'Europe. S'il est acquis que la signature interviendra prochainement, tout incite à penser que la ratification sera repoussée sine die. Quant aux choix des articles de cette Charte, nul doute que le gouvernement français optera pour les articles les moins contraignants, faisant du texte final une coquille vide à l'image du document de la Préfecture de Région, évoqué ci-dessus.



Emgann kengred gant Kurdistan : manifestadeg e Gwengamp

D'ar 27 a viz c'hwevrer e oa deuet un 60 bennak a dud da vanifestiñ e Gwengamp, a-benn sevel a-enep da harzhidigezh Abdullah Ocalan, penn ar PKK (strollad labourerien Kurdistan), hag en bac'het e Turkia ; hag evit embann sklaer e rank pobl Kurdistan kaout gwir da zibab he-unan pezh zo mat evit dazont he broad.

Galvet e oa ber ar vanifestadeg gant komite Emgann bro-Wengamp, komite skoazell Annie ha Bernard (Bretoned bet kondaonet da vezañ roet bod da Euskariz), ha Breizh Etrevroadel. Pep strollad en doa skignet traktoù (s.o. hini holl divyezhek Emgann, amañ dirak) d'an dud o tremen dirak an isprededi (hag en evezhiet mat gant un toullad archenier, bep a vazh gante, strollad e-barzh an ti !).

War-lerc'h e oa aet an dud da zibunan e-kreiz kêr, tud Emgann a-dreñv o giton «Breizh Kurdistan kengred, Emgann», ha gwenn-hadiou gante. Da echuiñ e oa deuet en-dro ar vanifesterien d'an isprededi ma voe deuet kannati Turkia, treset war ul liseñ.

War evezh e chom komite Emgann bro-Wengamp, komite skoazell Annie ha Bernard, ha Breizh Etrevroadel, ha sur a-walc'h e vo galvet en-dro tud Bro-Dreger, da vanifestiñ gant an ti strollad p'eo deus divizet kenderc'hel da stourm asambles, e-keniver skoazell Ocalan ha pobl Kurdistan. Bevet Kurdistan dizalc'h !



Manif evit dehabidigezh Ocalan e Gwengamp, 27.02.99
Emgann Bro Etrevroadel - Komite skoazell Annie ha Bernard

Lorient : procès le 25 mars

C'est le jeudi 25 mars prochain, à partir de 13h30, que sera jugé Jean-François Bideault, militant d'Emgann. Selon la police française de Lorient (celle qui est notoirement noyauvée par l'extrême-droite), ce militant aurait été repéré au volant d'une voiture lors de la manifestation organisée par Emgann à Lorient le 16 août dernier. Dans la remorque de la voiture, toujours selon la police, se seraient trouvés des agglus qui auraient servi à murer la porte du local de France 3 Ouest. Deux voitures de télévision avaient été décorées de slogans écrits à la peinture, tout comme les murs de France 3, de l'Hôtel des Impôts et de la fédération morbihannaise du Parti Socialiste Français. 200 personnes environ avaient participé à cette manifestation en faveur de la langue bretonne. France 3 et le PSF (celui-ci avait évalué le préjudice à 14 000 FF) avaient porté plainte. La section locale de l'UDB avait dénoncé la manifestation que Stourm ar Brezhoneg et POBL avaient au contraire approuvée.

Ayant approuvé le principe et le déroulement de la manifestation organisée par Emgann à Lorient le 16 août dernier, Stourm ar Brezhoneg apporte donc naturellement son soutien à Jean-François Bideault, militant d'Emgann, et prend l'initiative d'appeler à un rassemblement pour le soutenir le jeudi 25 mars, à partir de 13h30, devant le Palais de Justice de Lorient.

La langue bretonne étant de toute façon hors-la-loi dans la patrie autoproclamée des Droits de l'Homme, gouvernée aujourd'hui par la gauche plurielle, il n'y a aucune raison de respecter ceux qui persistent à être objectivement irrespectables.

Pour le mouvement, la porte-parole NOLVEN LLIAS

Breizh-Kurdistan : kengred

Sevel a reomp a-enep da harzhidigezh ar stourmer kurd Abdullah Ocalan hag e'ch embannomp hor skoazell da stourm pobl Kurdistan evit ma vo anavezet he gwirioù politikel, sevenadurel hag evit ar vro, hag hor skoazell d'ar stourm kaset war-raok gant ar PKK, strollad labourerien Kurdistan.

Europa a ziskouez ur wech ouzhpenn penaos e oar ober gant pilousoerezh ha loaskentez politikel. A-benn difenn he marchad meur eo gouest da werzhañ stourmerien bolitikel ha d'aberzhiñ dazont pobloù a-bezh evit gwarezhiñ he bevenc'h ha mont en-dro he ekonomiezh. Kement-mañ o loaskel pe o lakaat galloudoù faskour d'en em stalian. Arabat dispilout da c'halloud miourel Turkia, ezal pouezus an OTAN, «l'al-benn» a-enep d'ar faskouriezh vuzulmat ha bro hag a c'halle kemer perzh er GEE en amzer da zont. A dra sur Gresia, ha hi he-unan ezal eus ar GEE, n'he deus ket dro-kroel Ocalan hep asant ar gouarnamantou europeat all.

E Bro-C'hall n'eus ket kalz tud o sevel o mouezh evit kondaoniñ ar harzhidigezh-mañ. Ha n'eo ket ur souezh ! Plijout a ra da stad Turkia degas da sonj eo bet savet diwar skouer republik gall unan ha dirannadus ha war mennozhioù an dispac'h gall.

Holl gouarnamantou Europa o deus dilezet ar Gurded : echu gant gwirioù mab-den, echu gant gwir ar pobloù d'ober diouzh o c'hoant.

Petra a chom d'ar pobloù hep stad hag hep gwir ? Goude kollou bras an ONU er bloavezhioù diwezhañ, pesurt aozard etrebroadel a zivallo buhez an dud hag ar pobloù divouezh ?



Manif evit dehabidigezh Ocalan e Gwengamp, 27.02.99

Gérard Bernard et Klaod an Duigoù se pouvoient en cassation

Mardi 24 février, la cour d'appel de Rennes a confirmé les condamnations rendues en première instance contre Gérard Bernard et Gérard Bernard, tous deux de Lorient, dans le dossier des prétendues dégradations survenues lors de la manifestation de Gwengamp le 26 janvier 1996. Ils ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

La Coordination des comités de soutien, dans un communiqué, «renouvelle sa solidarité et son soutien aux deux militants (...) Le moins que l'on puisse dire, c'est

que le doute était flagrant après l'audition par le tribunal des deux policiers accusant les deux militants (...)»

«La Coordination s'étonne une fois de plus du «hasard» qui a fait reconnaître, par des policiers costarmoricains, sur des photos prises dans une manifestation de 1 500 personnes, trois militants connus des services de police... lorientais (...). Ce qui leur vaut plusieurs milliers de francs d'amendes et plusieurs semaines de prison ferme ou avec sursis !»

Auray Le PC et le PS préfèrent Mac Do à Diwan

Après avoir refusé un local au comité Diwan Aire en vue d'une ouverture d'école en septembre 99, et bien que le nombre d'enfants pré-inscrits soit conséquent, la «gauche plurielle» airéenne a accepté l'installation d'un restaurant Mac Donald à la périphérie d'Auray.

Ce restaurant censé créer une trentaine «d'emplois» n'a visiblement pas posé problème au PC ni au PS airéens.

Sans doute la perspective de ces «emplois» (chacun connaît l'exploitation que pratique Mac Do) l'a emporté sur les phénomènes d'acculturation que provoque cette grande multinationale. En tout état de cause, cela n'exclut pas l'attribution de locaux à Diwan.

Auray, pour la «gauche plurielle» française, les emplois précaires des multinationales valent plus que la langue bretonne et son droit imprescriptible à être enseignée à tous les enfants de Bretagne.

Question de nationalisme sans doute. Question de priorité sûrement.

Nous refusons d'être recensés

Compte-tenu du fait que l'Etat français refuse de répondre systématiquement aux revendications des bretons (pas de statut pour la langue bretonne, refus de reconnaître le peuple breton, refus de réintégrer la Loire-Atlantique en Bretagne...). Et compte-tenu que ce dit-Etat sait cependant très bien venir interroger les Bretons quand il en a besoin, nous refusons d'être recensés.

De plus, lors du dernier recensement la prise en compte de l'existence de la langue bretonne au sein des familles devait être un fait acquis pour ce recensement ; la possibilité de répondre sur des questionnaires entièrement en langue bretonne devrait être un droit.

Quant à l'argument qui consiste à nous faire croire que cela aidera à la création de nouveaux équipements, il ne s'agit que du vent. La décision de fermeture de certains services de l'hôpital d'Auray ayant été prise avant le recensement en est la preuve flagrante.

L'ouverture annoncée d'un restaurant Mc Donald à la périphérie d'Auray, et le refus dans le même temps d'attribuer des locaux à Diwan, ne font que renforcer notre conviction.

Pour Emgann Bro-Wened
P. CORLAY

Suicide des jeunes et Sida Le centralisme meurtrier

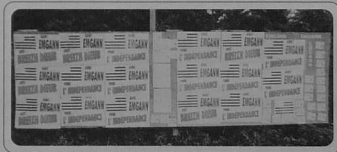
On savait déjà le centralisme de l'Etat français responsable de dommages considérables en Bretagne, aussi bien en ce qui concerne la culture que dans le domaine économique. Désormais, il est également affirmé par des experts, s'il vous plaît, que le jacobinisme est à l'origine d'un certain nombre de suicides particulièrement chez les jeunes. Cette politique serait même responsable, directement ou indirectement, d'une partie des contaminations par le Sida de certains transfusés.

Chaque année, plus de 1 000 personnes mettent prématurément fin à leur vie. La proportion de jeunes qui se suicident est deux fois plus élevée en Bretagne qu'en France et représente 18% des décès des 18-24 ans. Au début de l'année dernière, conférences, débats ont été organisés pour sensibiliser les parents, les professeurs, les responsables d'associations à ce problème. Problème dont la croissance récente serait liée à l'anémie, au manque de lien social. Et c'est là que le bât blesse.

Car comment s'explique que ce lien social fasse plus défaut en Bretagne que dans le reste de l'Hexagone ? En partie par le centralisme de l'Etat français. D'après le psychologue Walter, de Brest, ce n'est pas le climat breton qui est en cause mais bien la perte de repères de certains jeunes, coupés de la culture de leur pays qu'il s'agit du mode de vie de leurs parents, des relations humaines ou encore de la langue bretonne qu'ils n'ont pas ou le droit de parler.

Mais les dégâts du centralisme français ne s'arrêtent pas là. Il est aussi mis en cause dans l'affaire du sang contaminé, responsable de la contamination par le Sida de

nombreux transfusés. Explications : dans les années 1980, les dons de sang sont centralisés sur un même site pour ensuite être redistribués dans l'ensemble de l'Hexagone.



Inconscience de l'Etat

Selon un scientifique interrogé sur RFI le 9 février dernier, ce genre de comportement est irresponsable et est ce qui a en partie donné une telle ampleur au problème du sang contaminé. Car d'autres Etats ont été touchés par le non-respect des règles en matière de don de sang (campagne auprès des populations dites à risques comme les toxicomanes, non chauffage des échantillons) mais il semble que les personnes contaminées par le Sida après une transfusion sanguine soient moins nombreuses. Le scientifique interrogé sur RFI, explique ainsi que «le fait de prélever du sang dans des zones soumises à des risques élevés de contamination comme les prisons pour ensuite le centraliser et le redistribuer à grande échelle relève de l'inconscience». C'est donc en partie cette facette du centralisme qui expliquerait que des populations qui avaient a priori moins de risques d'être contaminées par le Sida que d'autres, l'aient été autant ou presque...

Les Indépendants de Bretagne pour le «droit à l'expérimentation»

Paul Anselin, Jean-Yves Cozan, Bernard de Cadenet et Gabriel Lopez forment le quateron des Elus Indépendants de Bretagne qui entendent rester dans la majorité du président du Conseil Régional, le RPR Josselin de Rohan, tout en faisant entendre leur différence.

Se référant au discours de Jacques Chirac le 4 décembre 1998 à Rennes, sur le «droit à l'expérimentation», il revendique le droit de décider en Bretagne dans les domaines de la culture, du tourisme, de l'emploi, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la formation et du commerce extérieur.

Les 4 élus Indépendants, chacun vice-président, viennent d'enregistrer le départ d'Auguste Génovèse (lui-même démis de ses fonctions de président de l'Institut de Stratégies Internationales de Lokarn), après celui de Claude Champaud.

Sont-ils devenus de «dangereux autonomistes» ? Ils ne se revendiquent comme tels publiquement du moins. Reste que plus de liberté rime pour eux avec plus de libéralisme. Alors...

«Ober un toull pelloc'h e-barzh hor gouriz» Pennad-kaoz gant ur saver yer

Digresket eo bet hon fae deomp nevez 'zo evit an eil gwech en ur ober c'h-wec'h miz, bepred d'ar re a zo o labourat gant BSAD, ha peogwir ne oamp ket paer re ger arak, eo erru start ar plouz da sachañ !

Dindan «gevrat enframmet» ez oc'h c'hwï ? Petra resis e talvez seurt kevrat ?

Bez' on ya, gant al lazhi SABCO ha BSAD, int a bouvez ar boued ha ni a ra ar peurrest, da laret al lojeriz, al labour, al louzeir. Int a ziviz kazimant pegement 'vafomp paeat peogwir eo int a bren hor yer ganeomp ha diouzh ar mod 'ma vez ar marc'had, pa ne gavont ket o c'hont e vez diskennel o fae d'ar saverien yer.

Lavarout deomp ober un toull pelloc'h e-barzh hor gouriz a zo un diskoulm aes 'ho, mkl n'ouzon ket hag eñ 'zo tu da d'ar c'hel er mod-se dalc'hmat. Marteze e vez dekho en em ober un tammig ouzh c'hoari. An doare da sevel ar yer 'zo 'nmaestra evel dek vloaz 'zo ha bremañ e hini ar yer a-benn vezont erru ur miz e pezh ar yer pouez ha ma talc'hont 'mod-se, a-benn ar fin ar yer pemzektez a raio tri lur, met n'ouzon ket hag eñ e vo kavet tud da zebriñ seurt-se.

Pegement a zigresk a zo bet laret ?

Aze 'zo bet war dro pemp lur dre lur, pezh a ra un tamm rak mont a ra kuit meur a benn-yez e-barzh ar bloaz. Me 'm eus kant mil, n'ho peus met jediñ : tri lur dre benn, ha seizh pe eizh bandenn ar bloaz, se 'zo erru d'ober un tamm pouez 'fin ar bloaz. Pemp lur dre lur a zo ur bern arc'hant e dibenn ar bloaz, tamm pe damm ar pezh a c'hounezomp.

Ne chomo mann ebet ken neuze ?

Chom a raio nebaut tre. Ar pezh ne gompenant ket eo e vez roet da grediñ d'ar re yaouank meur a wech penaos gant ieu ar yer, n'eus 'met lakaet yer e-barzh ar c'hrevier hag e vo leun ar yalc'h a-benn miz goude, ha n'eo ket tre 'mod-se. Hag ar mare ma vez savet ur bern lochoù-yez e vez ur marevezh start dalc'hmat. Daou vloaz 'zo 'oa bet graet ur bern anezho, kalz muioch evit na eo ezhomm. Goude se, pa vez poent gwerzhañ, ma vez re a yer, re a voch, e sav kevezerezh etre ar bernadoù kig-se, hag e vez start gwerzhañ anezho, hag e vez ret diskenn ar priz.

Kement-se 'zo skrivet e-barzh ar c'hevrat ?

Sañset ne vez ket. Ar c'hontrad a zo graet da badout ur gont amzer bennak, hag ur pennadig 'zo o deus tapet an tu da cheñch anezhañ 'bep gwech ma vez mat dezho ober. Na oamp ket sañset da asan-tiñ da gement-se, 'met ret awalc'h eo deomp ober, a-hend-all e vez lezet al lojeriz goullou.

Dre ma 'z eo int a zegas ar yer, ar boued hag a lazha anezho goude eo ret mat deomp plegañ. Bremañ, mont d'en em sevel outo 'zo tu awalc'h d'ober, met da ma soni n'eo ket aze emañ an diskoulm. Goude ma vo dralhet traou, lazhat yer bihan pe dorret viou ne vo ket kemmet kalz a dra e-barzh an afer. Gant an amzer marteze, an hini 'vefe mat deomp en em ober diouzh ar doare yer a blij muioch d'ar glianted.

Cheñch perzhder ar c'hwï neuze ?

Kroget 'vezet d'ober gant lod lazhtioù, met Doux ha Tilly Sabco a ra yer evit eozporzhañ anezho, hag a-benn bezañ gouest da zerehel penn d'ar gevezerezh eo ret ober kalz ha marc'hadmat. Al lod bras a vez kaset d'an Arabi Saoudi, da vro Iran, Irak, hag aze eo ret bezañ marc'hadmatoc'h evit bro Brazil pe ar Stadoù Unanet.

Ho yer deoc'h c'hwï, gouzout a rit da belec'h e vezont kaset ?

Se 'zo hervez ar marc'hadoù a vez bet sinet, ha hervez ar re a bren e vez cheñchet pouez d'ar yer. Evit ar Reter Kreiz e vezont gant un tammig skañvoc'h evit na vez evit broioù Europa.

Kaset e vez yer e lec'h ne vez ket debret a gig moc'h sur awalc'h ?

Er broioù-se e vez gwerzhet bepred, met dre amañ, betek ac'hann na oa bet diskennet priz ar c'hig moc'h, o deus bet dalc'hmat an dud da greskiñ da zebriñ kig yer. Pa oa bet fall marc'had ar c'hig bevin gant an ESB oad en em droet war du ar c'hig yer, met kig yer label pe yer un tammig koshoc'h evit ar re a vez graet ganeomp bremañ.

Ne oa ket tu deoc'h da c'hoari gant ar yer label ?

A-benn c'hoari gant yer label eo ret kaout lojeriz diouzh-se, ret kaout ur gont lakaet a zouar. Ha ne vo ket miaget an holl gant yer label rak an dud a rank bevañ diwar an RMI n'int ket gouest da breañ ar seurt-se. Dre amañ, ne vezet ket c'hoazh evel e bro Rusia, ne vezet ket ret chom da c'hortoz e dro dirak ar stalioù a-benn pre-

nañ un tamm boued. Setu eo ret derc'hel kont eus kement se ivez, ret kaout kig evit kement yalc'h a zo.

C'hwï neuze ne 'z oc'h ket staliet diouzh redioù ar sevel-yez label ?

Al lojeriz a oa bet savet, hag a vez savet c'hoazh, a zo bet graet espres evit produñ pe yer da vont d'ar broioù all, pe yer standart da vont en o fezh war ar marc'had ma 'z eus tu da werzhañ anezho. Cheñch produksion a dalvez chañch lojeriz ivez.

Pegelit 'zo 'oc'h war ar vicher ?

Me 'zo o sevel yer daouez vloaz 'zo hag abaoe, ez eus bet daou pe dri grogad fall, n'eo ket an hini kentañ.

Petra 'oa ar gudenn ha petra 'oa bet cheñchet goude ar c'hrogad start diwezhañ ?

An taol diwezhañ 'oa da geriver kendivizoù ar GATT, digresket ar skoazadoù evit kas 'maez ar vro ha noize 'oa bet graet un tamm krenn d'ar prizioù war ar c'hontradoù gant al lazhtioù. Met a-benn ar fin int deuet a-benn d'en em dennañ en ur c'houtit un tamm war ar priz-koust, ha da nullañ efed an dirc'hioù. Gallet o doa derc'hel penn hag e oa bet gwellaet an traoù e-pad bloaz pe daou, hep dont en dro kenkoulz hag arak met na oa ket re fall evit afer-se.

Ha bremañ eo an enframmer, al lazhtioù Doux, Tilly... a gement ar diviz da zigreskiñ, ha bepred e c'houlennit harp gant ar gouarnamant, evit eozporzhañ just awalc'h ?

Ya, 'met reizh awalc'h eo peogwir ar «restitutionoù» a zo graet evit gallout eozporzhañ. Pa goust priz an ed ha priz al labour keroc'h er Frans evit lec'h all, a-benn gallout kas er-maez eo ret kaout un digoll bennak, hag ar restitutionoù a zo graet evit-se. Ar pezh a zo, bremañ ar gouarnamantou ne fell ket dezho paeañ evel-se ken. Aet omp e-barzh ur reizhad liberatouroc'h, pep hini a zo sañset d'en em zibab, kuit da gaout skoazelloù-ezporzhañ.

Aze emañ ar pep gwashañ eus 'pezh a c'hoarvez ganeomp. Hep sikouriou hon do poan oc'h erruout ken marc'hadmat hag ar Brazil pe an Amerik peogwir o deus an ed kazi evit mann hag eo kalz digoustusoc'h al labour hag ar c'hargou evit ne 'z int dre amañ.



Bretanel o vanifestiñ a Brusel

Petra a c'hellit c'hwï ober neuze ?

N'eo ket aes gouzout. Me a lar klask lakaat ar miuañ ar gwellañ eus ar pezh a vez debret e-barzh ar vro, ha marteze chom hep ober re. Marteze eo erru poent dihan da sevel kement-se a gludoù-yez bep bloaz, dreistholl reoù 'mod-se. Gwelloc'h marteze sevel reoù d'ober yer label pe testenet, pe degas gouernnoù all evit klotañ gwelloc'h gant ar pezh a vez debret. Met dalc'hmat e vo ret ober a bep seurt, ha kig marc'hadmat ivez a-benn gallout magañ an holl dud.

Da c'hortoz, peseurt pouez ho peus evit lakaat Doux hag ar re all da biegan ?

Pouez, ni n'hom eus ket kement-se. Ar pezh a c'hellomp ober eo, dre gomz ganto, klask reiñ da gompen dezho penaos n'em em dennomp ket ken, hag o deus ezhomm an eil re eus ar re all. Hep ar saverien ne droc ket al lazhtioù ha ma ne 'z eus ket a lazhtioù ken ne c'hell ket ar saverien lakaat yer e-barzh o lojeriz kennebeut. Klask en em gompen eo a zo d'ober, en em zisplegañ. Ha peogwir e vez graet ur «filierenn» eus c'hoari ar yer, me gav din eo d'an holl re a zo a-hed ar c'hadenm se d'en em vodañ en-dro d'un daol a-benn dont er-maez eus an enkadenn. Ne dalv da vann en em blañ.

Met gwelent hon eus penaos 'oa bet kont e ti ar Ministr Gwlad, ar saverien a oa aze, paotret an uzinoù ne oant ket.

Ya, 'met marteze e oa droc'k enne dre ma oa bet plantet un ibil bennak dezho un tu bennak, pa oa bet riñset Farmstead e Gwengamp ha torret ar gorerzed. Ar re se a dorro dezho pa vo roet amzer dezho.

hag a zo a-enep deomp : re a grevier 'zo hag ar marc'had 'zo fall peogwir eo fall priz ar moc'h hag e teu kevezerezh eus an tu-se.

Ur c'hresk war ar c'hig-moc'h a vo un dra vat evidoc'h ?

Sikour a raio un tamm bihan, ya. Keit ha ma vo ar c'hig-moc'h e-barzh ar priz m'emañ, e pren an dud ken eus un tamm kig-moc'h evel un tamm kig yer.

Ne allfec'h ket ar re yaouank da vont da sevel yer er mare-mañ ?

Larout a ran dezho en em sonjal mat arak mont da sachañ kement-se a frejoù war o chouk rak ar vicher a zo start. Roet e vez da grediñ dezho ne vez nemet kargañ ar c'hrevier gant yer ha miz warlerc'h e vez ar c'hounidigezh er penn met n'eo ket ken simpl ha se ar vicher sevel yer. Ar c'hrevier 'zo erru hag a goust ker. Evidon me, n'eo ket ken bresk stad an traoù ganin, unan anezho a zo paeat egile a vo echu da baeañ anezhañ dindan daou vloaz ac'hann. An hini a zo o kregiñ an deiz-fenez, sur ne fellfe ket din bezañ en e lec'h. Met ret eo kompren memestra e vezont sikouret alies gwech gant an enframmerien muioch evit ar re a zo pell 'zo war ar vicher. Dalc'het vez tost dezho, kuit dezho da vont da fall daou pe dri bloaz goude m'int kroget.

Evit deoc'h c'hwï, bremañ, eo ret derc'hel penn ha gortoz ?

Ret eo chom sioul, n'eo ket koll e benn. Klask labourat eus ar gwellañ 'zo tu met derc'hel ar goz da vont eo ret ober. Ret eo reiñ da c'houtit memestra pegement e chom ganeomp evit al labour a reomp. Evit afer-se, ne sonj ket din eo ret termiñ traoù, se ne cheñcho mann ebet.

Procès du maïs transgénétique à Campbon (44)

Dans la nuit du 29 au 30 juillet 1998 une trentaine d'agriculteurs de la région de Savenay et St Nazaire menaient une opération commando contre une plantation de maïs transgénétique sur la commune de Campbon.

La société Pioneer qui cultivait cette parcelle à titre «experimental» a porté plainte. Le but de ce commando était de castrer le maïs avant qu'il ne dissémine son pollen et ne féconde le maïs sain voisin.

Un agriculteur avait reconnu les faits et était donc le seul à être jugé ce jour-là à St Nazaire.

Une centaine d'agriculteurs, des sympathisants libertaires, Emgann ainsi que les Verts appelaient au soutien.

L'avocat de la défense démontrait l'action symbolique, l'importance des dommages éparpillés très minime.

L'avocat déclarait également que c'était au nom du principe de précaution que le commando avait organisé cette action car il n'a pas été prouvé que les éléments gratuitement modifiés n'étaient pas dangereux pour la santé.

Le procureur de la république française réclame deux mois de prison avec sursis et 3 000 FF d'amende.

A la sortie du tribunal, de forts applaudissements accompagnaient le jeune agriculteur.

Jugement en délibéré.

BONNET - St Nazer

Crises monétaires dans le Finistère au XIX^e siècle

Par Hervé PERSON

Une des conditions fondamentales du développement économique d'un pays réside dans la mobilisation de l'épargne. Encore faut-il que celle-ci garde toute sa valeur et ne soit pas anéantie par les crises ou captée et détournée par d'autres agents économiques. Elle peut être pillée, soit par la guerre, soit par l'organisation d'un système monétaire et financier. De la Révolution jusqu'à nos jours, l'histoire monétaire et financière bretonne est celle d'une plus grande intégration dans le système français. Le dernier événement en date étant l'absorption de la bourse de Nantes par la bourse de Paris.

L'histoire monétaire est marquée par une dématérialisation croissante de la monnaie. Dans la période qui nous concerne, on peut la diviser en deux parties : la première se caractérise par l'afflux de mauvaise monnaie en Bretagne et la pose des premiers éléments d'intégration dans le système monétaire français ; la seconde, elle, se singularise par une plus grande soumission à ce système monétaire couronné par la Banque de France.

L'AFFLUX DE MAUVAISE MONNAIE

Une des premières mesures de la Révolution fut la nationalisation des biens du clergé. Les biens du clergé appartiennent à l'Etat. Les autorités décident la fonte des cloches afin de les transformer en monnaie de cuivre. Elles sont d'abord expédiées aux ateliers de frappe de Rouen et de Nantes. Mais, les Bretons, ou une partie d'entre eux, n'acceptent pas cette politique et refusent d'expédier les cloches se faire transformer ailleurs. Ceci se traduit par une contrebande et aussi par l'apparition de fausses monnaies. Finalement, en l'an VII, dans un but de contrôle, les autorités décident que les cloches seront acheminées à Paris (Source A.D. Kemper 100.1.425). Les progrès de la Contre Révolution, aidés par l'Angleterre se traduisent par un excès de monnaie de cuivre ; elle a alors perdu toute sa valeur. La monnaie est donc de savoir comment s'en débarrasser, de la relifier à d'autres. Le 22 Germinal de l'an X, le préfet des Côtes du Nord ordonne aux maires de son département de cesser de donner cours légal aux pièces frappées d'un C. Les pièces arrivent alors dans le Finistère. Certains malins suggèrent que le préfet maritime accepte les pièces et les exporte aux colonies (Source A.D. Kemper 8.M.35). La création d'une bourse de commerce à Morlaix aurait peut-être pu constituer un léger remède à l'envahissement de cette mauvaise monnaie mais la modicité des droits de courtage accordée

aux opérateurs, allée à l'interdiction d'accomplir des opérations de change les découragerait. De plus, « le tribunal de commerce (de Morlaix) est opposé à cet établissement ainsi que quelques négociants qui veulent attirer à eux seuls tout le commerce de cette ville » (Lettre au ministre de l'Intérieur 30 Messidor An X Kemper 8.M.35). Finalement, ce fut un échec.

De son côté, le Conseil Général constate cette surabondance de monnaie de cuivre et demande une réforme. « La monnaie de billon a été jusqu'ici excessivement abondante » elle est aujourd'hui au degré où elle ne peut plus être utile. La circulation est encombrée d'une masse peu conséquente à la vérité de mauvaises pièces de 6, 12 et 24 sous mais extrêmement embarrassante parce qu'elle se présente dans tous les paiements ; il serait instant de les retirer et de les refondre et de les remplacer par des pièces de 25 et 50 et d'1 franc. Il serait à désirer qu'on en fit de même des pièces d'or rognées et qu'on rétablît les peines afflictives contre ceux qui altéreraient les monnaies » (Conseil Général 8 Prairial An X Source A.D. Kemper 1.N.4).

A cette époque, tout l'Hexagone traverse une période de récession économique et les gens n'ont pas oublié les assignats ni la banqueroute des deux tiers de 1797, quand l'Etat avait décidé unilatéralement d'annuler le plus gros de sa dette. Il faut donc reconstruire un nouveau système monétaire et financier. Trois métaux sont utilisés dans ce système : le cuivre (pour les paiements de peu de valeur), l'argent et l'or. L'emploi de chacun de ces métaux est destiné à une classe sociale particulière, comme nous le révèle différents discours prononcés au Tribunal en l'an XI.

« Mais le passage de ces basses espèces à celles d'argent est difficile. Il se faisait autrefois au moyen du billon qui est présent dans notre système monétaire depuis l'assemblée constituante. On ne doit pas le regretter car il a contre lui tous les inconvénients possibles pour un seul avantage : la proportion de l'argent peut y être changée, l'essai en est difficile, et la modicité de la valeur empêche de recourir à ce moyen ; ce qui favorise les faux billonneurs qui n'ont déjà que trop de facilités et des bénéfices à la contrefaire ; enfin il s'use vite par le frottement et reste finalement dans les mains du pauvre, qui en supporte la perte quand arrive la nécessité de le refondre ».

Le lendemain, Daru, autre orateur, approuve cette réforme. « Cette monnaie a un grand inconvénient, celui de perdre en frais de fabrication une partie mais on ne

peut s'en passer : 1) parce que cette monnaie sert aux appoints que les monnaies d'argent ne peuvent former, 2) parce qu'elle est la monnaie du pauvre, 3) parce que son existence empêche la progression trop rapide du prix des marchandises de petite valeur » (Source Paris Banque de France 1069 19880 boîte 1).

Le 18 janvier 1800, est créée la Banque de France par Napoléon 1^{er}. Celle-ci est une banque privée chargée d'émettre des billets payables à vue en contrepartie de l'escompte des effets de commerce. En 1803, lui est accordé le privilège exclusif d'émission de billets sur Paris. Elle n'aura de cesse d'étendre sa compétence géographique pour imposer sa monnaie à toutes les banques de province et à leur imposer sa politique.

Malgré cette réforme monétaire destinée à léser les pauvres, en 1807-1808 on assiste toujours dans le Finistère à un gonflement de fausses monnaies en métal de cloche (Source A.D. Kemper 1.N.157).

Deux ans après, voici comment cette réforme est accueillie par le Conseil Général du Finistère : « La véritable situation des choses à l'égard des monnaies est qu'une foule de citoyens ne veut recevoir les francs que pour livre tournois, on rejette la plupart des écus ou parce qu'ils n'ont pas le poids ou parce qu'ils n'ont pas l'empreinte. Les petites pièces sont surtout celles dont la circulation est sans contredit la plus difficile, il y en a qui sont bonnes et mauvaises qu'on les reçoit dans une caisse et qu'on les refuse dans une autre. Enfin, il semblerait que plus on échange d'écus rognés et plus il en reparait dans la circulation. Le Conseil demande donc 1) qu'il soit donné à la refonte des monnaies d'or et d'argent la plus grande activité, 2) que tous les écus rognés ou n'ayant plus d'empreinte soient dans un délai fixé et très rapproché, retirés de la circulation, 3) qu'il soit complètement émis de petites pièces pour remplacer toutes celles de 6, 12 et 24 sous qui sont retirées ou susceptibles de l'être, 4) qu'il soit établi dans chaque arrondissement des échangeurs en titre qui soient tenus de poinçonner les pièces » (Source A.D. Kemper 1.N.6).

Pour bien comprendre ces faits, il faut avoir présent à l'esprit que la monnaie avait cours libre, c'est-à-dire qu'elle pouvait être refusée. Lorsque les pièces étaient trop usées, personne n'en voulait. Pour les pièces de cuivre, comme elles étaient destinées aux achats de faible valeur, elles restaient dans les mains des pauvres. Puis, le temps venu de les refondre, l'Etat les rachetait pour un prix inférieur (parfois le prix de leur poids en cuivre), le pauvre était enco-



léré, tandis que la valeur des pièces d'argent et d'or était maintenue intacte. Mais, nous gouvernons avant oublié cette règle économique dite loi de Gresham : la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Si l'émission de ces pièces de monnaie en cuivre constituait un droit de seigneurage une recette pour l'Etat, elle avait l'inconvénient de constituer des stocks encombrants et de faible valeur. Le décret du 18 août 1810 dispose que la monnaie de cuivre ou de billon ne pourra être employée dans les paiements, si ce n'est de gré à gré, que pour l'appoint de la pièce de 5 francs. Exemple : pour une dette de 9,99, on pourra s'acquitter d'un paiement de 4,99 en monnaie de cuivre et de 5 francs en monnaie d'argent, de sorte que celle qui est l'appoint de la somme due, l'appoint en billon ne pourra jamais excéder 4,99 francs » (Source A.D. Kemper 1.P.27).

Les Bretons étant détenteurs d'un important stock de monnaie de cuivre, la première conséquence c'est que les impôts ne peuvent plus rentrer. Tel est pris qui croyait prendre !

La Banque de France, elle aussi se plaint d'un excès de monnaie de cuivre. Tout le monde veut donc garder les bonnes pièces (d'or et d'argent) pour soi et met donc en circulation les pièces de cuivre et de billon. Elle demande donc au gouvernement de s'en débarrasser.

En 1815, à Morlaix, on se plaint d'une très grande quantité de billon. Elle a pour origine la manufacture des tabacs. Cette dernière appartient à l'Etat et les ouvriers sont payés en monnaie de cuivre. Pour débarrasser la ville de cette monnaie, l'administration suggère au commerce morlaisien de consentir quelques sacrifices pour acheminer cette monnaie dans l'intérieur de l'Hexagone (Source A.D. Kemper 8.M.41). En 1814, on assiste à l'introduction de fausses pièces fabriquées en Angleterre et en 1816, à Plouescat, un individu est arrêté pour fabrication de fausse monnaie (Source A.D. Kem-

per 1.M.157). « Les écus rognés sont partout en très grand nombre quoique les marchands de toile en emportent hors du département » ceux-ci se multiplient tellement que l'on peut croire que cette altération de la monnaie est faite par des individus qui sont probablement dans le département ».

peut-on lire dans une lettre envoyée au préfet (Source A.D. Kemper 1.M.157). Avec la Restauration, ce problème de l'excès de monnaie de cuivre et de billon n'est toujours pas résolu. En 1819, le ministre des finances, dans une lettre adressée au préfet écrit : « La masse des espèces de cuivre et de billon qui circule dans le Finistère est effectivement

hors de proportion avec les espèces d'argent et que si les dispositions du 18 août 1810 y étaient littéralement appliquées, il en résulterait des désavantages incalculables pour le Trésor » (Source A.D. Kemper 1.P.27). L'actualité d'une réforme monétaire s'impose. Le 8 septembre 1822, le Conseil Général sollicite dans le département d'un ou plusieurs bureaux d'échange dans lesquels les pièces altérées ou simplement trop faibles de poids fussent reçues au gramme et retirées de la circulation pour être refondus. Il sollicite également la réforme la plus prompte possible des espèces anciennes. La différence de ces espèces aux espèces nouvelles est un aliment pour l'agiotage et donne occasion à un trafic très réprouvable. Elle devient la source d'un grand nombre de difficultés dans les transactions les plus simples et des pertes plus ou moins considérables pour beaucoup d'individus. Il est à désirer au surplus que cette réforme puisse s'opérer rapidement, que les ateliers monétaires existants dans les départements soient, quant à présent conservés » (Source A.D. Kemper 1.N.21). Plus concrètement que signifie ce vœu du Conseil Général ? La création d'une nouvelle de compte, le franc, qui remplace la livre tournois n'est pas sans poser quelques problèmes, notamment aux agriculteurs. Ainsi, « le plus grand nombre des marchés se raisonne en livre tournois et alors la pièce de 5 F 80 passe pour 6 livres tournois et vaut 120 sous » (Source 1.P.27 Kemper). Pour faciliter leur calcul, nombreux sont ceux qui posent l'équation 1 F = 1 Livre. C'est ce que constate le préfet, en 1822, dans une lettre adressée aux maires du département : « Je suis informé que les cultivateurs se plaignent de recevoir en paiement des grains et des autres denrées qu'ils vendent sur les foires et marchés francien écu de 6 livres pour 6 francs, tandis qu'ils ne peuvent le faire recevoir pour la même valeur qu'ils ont besoin d'acheter quelques objets d'approvisionnement. La réduction de 20 cen-

times qu'ils sont obligés d'éprouver sur cette pièce de monnaie dans leurs achats est le sujet de leurs plaintes » (Source A.D. Kemper 1.M.157).

En 1834, l'Etat décide de procéder à une réforme monétaire. On assiste à un échange de pièces et les vieilles sont retirées de la circulation. Mais elle s'accomplit dans de mauvaises conditions. Le Finistère dépend de la circonscription de Nantes et le receveur ne peut pourvoir aux besoins du département. C'est ce que constate le Conseil Général du Finistère : « Le Directeur de la monnaie à Nantes dans l'arrondissement de qui se trouve le Finistère ne voulant recevoir par mois que 70 000 à 80 000 d'anciennes monnaies en échange de pièces de 5 F, le ministre des finances, instruit de ce refus a autorisé récemment le receveur général à faire des envois à la monnaie à Paris pour 3 à 400 000 francs mensuellement ; mais cette autorisation est illusoire parce que d'une part il y a obligation pour le Receveur Général d'assurer le service de Brest qui absorbe et au-delà tous les fonds versés à sa caisse et que d'autre part le Directeur de la Monnaie à Paris ne doit pas l'envoyer à Brest, à ses frais des monnaies décimales représentatives des écus de 3 à 6 francs qui lui seraient envoyés. Dans cet état de choses, le Receveur Général sollicite à diverses reprises de M. le Ministre que le Receveur Général de Nantes fut invité à envoyer à Brest les excédents en pièces de 5 francs qu'il expédie habituellement à Paris. L'application de ces fonds au service du Finistère permettrait au Receveur Général de ce département de diriger sur Paris pour autant en écus de 6 et 3 francs. Il est possible que ce mode qui ne peut être onéreux au Trésor puisque le transport du fonds de Nantes à Brest n'est pas plus cher que celui de Nantes à Paris ne soit pas d'ailleurs jugé praticable ou peut être qu'il blesse quelques intérêts particuliers mais en définitive, le Département ne peut pas demeurer dans une situation exceptionnelle pour la refonte des anciennes monnaies en grande quantité qu'il renferme tant en circulation qu'en stagnation. En conséquence, le Conseil Général invite M. le Préfet à insister auprès de M. le ministre des finances pour qu'il veuille bien lever les entraves qui retardent pour le Finistère les bienfaits de la refonte des anciennes espèces » (Source A.D. Kemper 1.N.32).

Cette pénurie de pièces est confirmée par le receveur général des finances dans une lettre adressée au préfet : « Je regrette comme vous, M. le Préfet, que les ressources en pièces décimales qui sont expédiées dans les arrondissements de Quimper et de Châteaulin, soient si peu en rapport avec les besoins pour les échanges, mais vous sentez qu'il importe d'assurer avant tout le service du Trésor. D'ailleurs, les mêmes difficultés ont lieu dans les arrondissements de Brest et de Morlaix relativement aux échanges » (Source A.D. Kemper 1.P.27 lettre du 20.10.1834).

(A suivre)

Hervé PERSON, salarié agricole

Evit ar wirionez

gant Per Denez

El lev-mañ e vo kavet un dibab eus pennadoù-stourm ha pennadoù-studi bet embannet gant Per Denez e meur a gelaouenn. «Stourm» ha «Studi» : daoust ha dis-heñvel-bras eo bet an daou dra evitañ ? Tennañ a ra ar pennadoù-se d'ar brezhoneg, d'an embann e brezhoneg, d'an emsav evit ar yezh. O tegas da soñj ez eo Breizh ul lodenn eus ar «bed keltiek», o tennont ivez da Iwerzhon. Lakaaet a reont war wel ple-gou hag oberoù nebeut anavezet - hag int pouezus - eus istor an emsav. Ur skoazell d'an «dlead a vemor» a brezegeger bremañ ken alies diwar e benn.

Klemm a reer dre holl war gwandenn hon emsav. Ha dre holl ez erbeder louzu burzhus a bep seurt. A bep seurt, ha koulskoude heñvel kenetrezo en o donañ. Rak ar c'huzul bras e vez alav' kuziat ar wirionez ha lavarout kontrol eus pezh a soñjer.

N'eus mul, en hon emsav, e venozioù : sekredoù kegnerezh ha trioù abostolerezh hepken. N'eus mul a stourmenien : sigolienien hepken. Aboae rummadoù eo deult da arz broadel, e Breizh, ar c'hoari floc'h-floc'h, lakaaet pobl Vreizh da vezañ a-du gant ar vro-delenen hep gouzout dezhi, lakaaet gouarnamant Bro-C'hall d'ober kemmoù dispac'hel (evel kelen ar brezhoneg) hep merzout dezhañ. Ha div vrched ez eer d'an em goll an henn-kamm-gamm ar c'horvigelezh.

Wirionez peurbard Breizh a zo bet aberz-er-zeiz da zeiz e krakvever war ur falstivri. Kinnel hag a vager ur goaneg zil gant rak-veur bourc'hizien o klask un doare dizajer ar sorsorhin o bro. Tochor omp gant klerved c'huzulioù bet sujet peñ ha deut eurus en o sujidi-gezh. Al laoskoni. Ha n'hon eus brasoc'h spont eget en em ziskouez kablus, ha brasoc'h choant eget bezañ dereat. En ugentvet kant-veze v'omp bro ar berzou hag an eskumun-rugetou, bro hep he far beleien an tabou - «arabat skrivañ an dra-mañ», «arabat lavarout an dra-se». Hag en anv seurt gwede provinsel e kinniger mougan pezh a gom c'hoazh eus hor spered.

Ne vezo a vuhez speredel e Breizh nemet p'hor bo doujañs ouzh an Uhelvennad, ne vezo al lennegezh nemet pa vo steuet war froumou ha glac'harou ar re a zo Breizh o stourm, war o goanagoù, war o c'harantez hag ivez war o mallzoùioù hag o chasoni. N'hell ket bezañ al lennegezh er-maez eus ar wirionez. Ha gwirionez ar Breizhad n'eo ket hepken estlamiñ ouzh kan an eostig noz pe c'hoant d'ar merc'hed. Muioc'h eo c'hoazh risig drok an den fazezhet e gorf met didrech e spered, ha youl poanist ar esklav d'an dieubidigezh. Ha kement-se - kement feiz a zo e Breizh, kement mezh ha kement kas, kement gweridigezh a chell ur youc'hadenñ vrezhonek lakaaet a kalon ur padr yaouank - kement-se hag a zo danvez hor c'halonou a zo ivez danvez holl lennegezh.

Ur matred aour a zo bet evit lennegezh hor bro : 'D'o deus gouezet un nebeut tud, ur c'hard kantiyev a zo, kemer kiriegezh evit Breizh hag en em ziskouez dirak ar bed evel ma oant. Deomp-ni d'ober heñvel. Deomp-ni d'an em reiñ en hor skolioù. Didalvoud e velenf ma ne vefe ket anezho hor buhez. Buhez hor pobl. He buhez r'ach, leun, klok. Buhez ar c'houer o tivañañ un diennenn, ar micherour bouzaet an devezh-pad gant fraoc'h e drebarz-heroz, ar studier o krenañ war o levrioù e kamb-bridg ar goañv pe o warzhañ, e kom ar strea-

Micro Application

Ar gwir da vevañ e sevenadur

Kinnig a ra Micro Application - kevredad gall arbenni-kael war an embann mezuoloù ha levrioù stenneg evit Yann lenner abaoe 1981 - ar sturlev brezhonek kentañ gouestlet d'ar stlenneg : **Stlennadiz Windows® 98 e brezhoneg**.

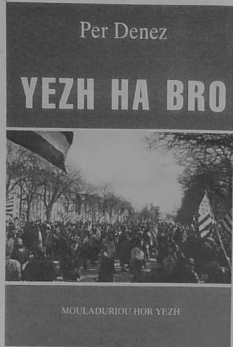
Evit gwir ez eo ar sturlev **Stlennadiz Windows® 98 e brezhoneg**, a vo tu da gaout adal an 2 a viz **Meurzh 1999** evit ur priz gwerzh a **72 L PTB**, ar sturlev kentañ gouestlet d'ar stlenneg e brezhoneg, hag ent resis da **Windows® 98**.

Skoudermoulet gant eilennou skramm niverus e kinnig ar sturlev **Stlennadiz Windows® 98 e brezhoneg** d'an implijer ivez dizoleñ reiñhiad korviriñ ivez-hamm Microsoft® a-dreuz 160 pajennad liv. Fazen-ha-pazenn eo kinniget an ar-c'huzulioù hag an dazveredoù bras dre bennadoù nivorennet. Ouzh-penn-se, e ch'ali al lenner kaout muioc'h a ditouroù a drugarez d'an notennou **NOTIT** ha d'ur rannbennad **DISACHAN** a c'h'allo diskoulmañ drezañ e holl gudennoù pemdezhek !

Da lenn a-hed 160 pajenn

- **Labourat gant Active Desktop**, merañ e restrou hag e renkelloù, kask ur restr diark, implijout ar barrennoù ostilhoù...
- **Naeataz ha kontrolin e bladenn galet** evit muioc'h a surentez.
- **Buanañ e urzhiaataer** : an Amellier Trezalc'h, divvuzhanañ ar bladenn galet, steuñvian an diennel restrou...
- **En em gverañ** gant peurest ar bed : kelfuniñ ar gveradenenn. Moned rouedad a-bell, koumanantit d'ur c'hadenn...
- **Krouin ur gont post elektroniek** gant Outlook Express, skidaozan ur postel, merañ e zarempredoù a-stroll...
- **Korviniñ Windows® 98** diboañ a-dugarez d'ar skoazell eun, enlenn pe c'hoazh gant skoazell al lañser Loch'an.

P'emaomp o savel Europa ha pa vez roet ur gwir reizh-wirigezh da yezhoù miretalet Europa en deus



MOULADURIOU HOR YEZH

dibabed Micro Application ar brezhoneg evit sevel, er yezh-se, an oberenn kentañ gouestlet d'ar stlenneg evit an holl. Menegomp eo bet troet ar sturlev **Stlennadiz Windows® 98 e brezhoneg** penn-da-benn gant skipailh Servij ar Brezhoneg Skol-Uhel ar Vro, e Roazhon ; ur skipailh arbennikael ivez war an treñ oberennou teknikel.

An oberenn-se - lennet eus an doare gallek deuet er-maez e miz Here 1998 zo bet gwerzhet ouzhpenn 10 000 titl anezh d'ja - a vo embannet 3 000 skouerenn anezh da gentañ hag a vo kavet da warzhañ e Breizh da gentañ-penn ha, dre izher ar 01.53.34.20.18. Mat eo lavaret ivez e teuo er-maez e derou Ebril 1999 un eil lev gouestlet en d'ar Genrouedad. Embannet an dastumad **Stlennadiz**, **Ar Genrouedad** d'ad didor e brezhoneg a vo displeget sinañ a-hed 160 pajenn, an holl c'huzulioù a c'heller sevel diwar-benn an ober gant ar gwial : kelfuniñ ar modern pe RNIS, ar garlenn monez a-bell, Windows 98 hag ar Genrouedad, an Amellier kevredad d'ar Genrouedad, ar servijou enlenn, kelfuniñ ar gveradenenn, an arventennou diabarzh, ar merdeñ war ar rouedad, Wanadoo, AOL ha Compuserve, Netscape™ Communicator, ar stalañ Internet Explorer, implij Outlook™ Express.

Degasomp da soñj an deus graet Micro Application ur c'hengreadur a 145 milion a luroù war an embreg-vezh kemedel klozet d'an 31 a viz eost 1998, gant ur c'hresk a 8% e-keñver an embregerezh kenti. Sevel a ra an embann levrioù stlenneg da 43% eus ar sif, a aferioù gant ouzhpenn 1 100 000 skouerenn gwerz-heit, pep dastumad kemmaestet.

Danempred kellañ Micro Application : Agathe Hugon, Pgz 01.53.34.20.63 - ahugon@microapp.com Sandrine Loegel, Pgz 01.53.34.20.52 - sloegel@microapp.com

Micro Application 20-22, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

Les 20 ans de Dastum Bro Dreger

20 vloaz Dastum Bro Dreger
Au Vieux-Marché (22) / er C'houerc'had (22)
Le vendredi 30 avril et samedi 1er mai 1999
D'ar gwener 30 a viz ebrl ha d'ar sadorn 1 a viz mae

20 vloaz a zo dija abaoe m'emañ Dastum Bro Dreger o poniañ evit dastum, mirout ha diskouez yezh ha sevenadur pe kultur tud Bro Dreger, dezho da gaout ur plas er bed a-vremañ hag an hini da-zont. Evit tout an traoù-se e c'heller ober ur gouel memestra.

Abaoe ugent vloaz, tud a volentez vad Dastum a zo aze er beilhadegou, er gouelioù, er pardonioù o c'h enlloañ kanaouennoù, kontadennoù, o verniañ paperoù, traoù skrivet pe fotoùioù hag o vont davit tud hag ach anavez hon c'hultur.

Lodenn vrasañ al labour 'zo bet graet gant muzisianed hag an traoù serret-za a zeu da vezañ un danvez priziuz evit ur bern enklaskoù evel evit studial doare bevañ an dud, ar muzik hag an istor.

En tu-hont da glask, da zastum, da mirout ha da vernañ traoù, Dastum Bro Dreger a c'hor-m-bro-mañ. Ar gouel-se a vo evit Dastum un digarez da bediñ he amezier sur kornioù al Breizh Plijadur a vo sur awal'ch en ur eskemm hag o'ch en em veskañ.

Vendredi 30 avril 1999

Beilhadeg. A partir de 20h30, salle Victor Hugo / adalek 8e30 noz, sal Victor Hugo. Bernard Le Ny, Louis Piolet et Jean-Yves Most, Alan Tudoret, Ilig Troadeg, Marie-Thérèse Delisle, Jean Gourronnec... (gratuit).

Fest-noz de pays. A partir de 21h30 sous chapiteau / adalek 9e30 noz dindan un deltenn. Gant Bertrand, Buisserie, Lasbleiz (Tregor), Le Gallic, Jouanno (Poulet), Pèpè et Max (Leon), Patrick Lefebvre (Montagne), Boulanger, Simon (Montagne), Marchand, Le Buis (Fisel), Duro, Le Lay (Fisel), Les Frères Morvan (Fañch), Berthou, Philippe (Fañch), Loerou (Fañch), Vannetais, Boluha, Guingo (Vannetais), Les Mangeouses

d'Oreilles (Loudéac), Arzoustaff (Redon), Brou, Guillou (Nantais), Vallegant, Le Mout (Aven), Le Floc'h, Nicolas (Bigouden).
Entrée : 30 F

Samedi 1er mai 1999

Baleadenn. Départ 9h30 place Anjela Duval. Da 9e30 plasenn Anjela Duval. **Repas chanté**. Lein gant kanoennou. 12h à la salle des fêtes. Da 12e e-barzh sal ar gouellou.

Réservation. Lakait ho anv : après de Dastum. 02.96.46.59.11. **Animations de rues**. Marc'had. A partir de 14h. Adalek 14e. Marché artisanal. Prestation du Bagad Pañvid ar Beskont. **Fest-deiz** à partir de 14h, salle des fêtes. Adalek 2e e-barzh sal ar gouellou.

Gant Les Frères Le Vaillant, Pipelodenn, Le Noan-Michel, Sko'Barzh, Skinenn, Les Scours Derrinnic, Morskouli, Le Camec-Le Roux-Le Bivic, Chupenn C'Heb, Louam-Thomas, Kerdin, Retrait d'permis, Brendan et Jan-Mai, Balaenn Du, Lé Courous D'Naevy, Kanerezed Plistin, Meskaï...

Concert. Sonadeg. Filles traversières à partir de 16h dans l'église. Adalek 4e e-barzh an liz. Gant Stéphane Morvan, accompagné de Yann-Fañch Péroches (accordéon diatonique), Jean-Luc Thomas, accompagné de Pierrick Tardivel (contrebasse), Yannig Alory, accompagné d'Anthonin Volson (percussions), Jean-Michel Veillon, accompagné d'Yvon Riou (guitare), Jean-Matthias Petri, accompagné de Yann-Guerec Le Bars (guitare).

20h : Concert. Sonadeg. A partir de 20h sous chapiteau. Adalek 20e noz dindan un deltenn. **22h30 : Fest-noz trégorrois**. A partir de 22h30 sous chapiteau. Adalek 10e30 noz dindan un deltenn. Gant : Hasting, Troadeg-Le Roux, Moal-Chaplain, Poitevin-Le Bras, Vassalo-Troadeg, Launay-Savidan, Malriue-Urvoy-Volson, Loened Fall, Peron-Jagun, BF 15.

Entrée : Concert e-fest-noz : 50 F. Fest-noz : 30 F. Forfait week-end : 100 F (sans le repas).

Maison du gouren et des sports bretons

Ti ar gouren se déplace dans les écoles et les associations. Activités : gouren, jeux traditionnels de Bretagne.

Ti ar gouren organise des camps de vacances. Activités : gouren, jeux bretons, vélo, tir à l'arc, randonnée.

Ti ar gouren accueille des classes de découverte. Activités : gouren, jeux bretons, nature, Pettit centre situé à Berrien, dans les Monts d'Arree, au cœur du Parc d'Armorique.

Pour tous renseignements : Ti ar gouren, 29690 Berrien Tél-fax : 02.98.99.03.50. Centre agréé Jeunesse et Sports n° 2907246.

Antoine de Saint-Exupéry Ar Priñs Bihan

Gant gourviduridunou an aozer Avec les actualités de l'auteur Brezhoneg gant Pierreette Kermaol Traduction bretonne par Pierreette Kermaol

«C'hwec'h vloaz 'zo e chomis sachet e goue-hec'h Sahara. Un dra bennak a oa torret e m'c'ha-flusker. Hag o vezañ ma ne oa ganin na mekañ-kour, na treizhidi en em brienten da glask dont a-benn, va-unan, eus ur ratraedenn dias. Ur gudenn a vuhez pe a varv e oa evdon. A-boan ma m'bos dour evit ezh dez.

En noz kentañ neuze e kouskis war an traezh, mil mil diouzh pep douar annezet. Kalz digenvesoc'h e oa eget ur peñsaez war e radell e-keuz ar mor bras. Schifit e m' souezh neuze, da c'houlou dez, pa voem ditunet gant un iskis a vouezhig. Lavarout a rae :

«Me ho ped... tres din un dañvad !

Lammal a ris e m' sav evel skoel gant an tan-foeltri. Dibkouzet mat m'eus va daoulagad. Sellañ mat m'eus. Ha gwel't m'eus ur bouligou souez-hus-tre a selle ouzhin sinus. Sellout a raen ouzh ar weledegezh-se, dispourbet va daoulagad. Na zisouñji ket en em gaven mil mil diouzh pep douar annezet. Pa zeus a-benn da gomz en diwezh, e lavaris dezhañ :

«Met... Petra a rez aze ?

Neuze e lavaras din en-dro, goustadik, evel un dra sinus-tre.

«Me ho ped... tres din un dañvad !

Evel-se e ris anoudegezh gant ar priñs bihan».

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Ar Priñs Bihan

Al lev. 96 p., 15,5 x 22 cm, 98 F (14,95 €)

Preder, 19 Park Meur, 29700 Ploemel, CCP 3.004.88 P. Rennes

Emgann/Combat breton n° 160 13

Lettre adressée par quatre enseignants de breton de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes), à l'hebdomadaire Vert-Contact (publié par les Verts) Paris.

Le 2 mars 1999

Nous soussignés, enseignants de breton à l'Université de Haute-Bretagne à Rennes, avons la connaissance du numéro 511 de Vert-Contact.

Dans ce numéro, à côté d'un article intéressant et d'un communiqué des Verts, figurait un dessin injurieux pour les centaines de personnes qui, comme nous, enseignent le breton de la maternelle à l'université, et pour les milliers qui suivent cet enseignement, mais aussi pour les centaines de milliers qui simplement parlent breton.

Nous, enseignants de breton à l'Université de Haute-Bretagne, considérons que le dessin publié, par son caractère raciste évident, ne peut que contredire le contenu des articles de votre magazine et faire douter de la sincérité des Verts au sujet de la langue que nous enseignons à nos étudiants.

Avec nos regrets.

Les enseignants du département de breton
Mark Kerrain, Hervé Le Bihan, Alan Botrel, Gwendal Denis



d'enseignement publics manquent cruellement d'argent pour fonctionner, l'Etat se verrait dans l'obligation (art.8) de financer les écoles de langue régionale ou minoritaires...

La République laïque, creuset intégrateur et formateur de citoyens libres et égaux en droit, céderait donc la place au travers de cette Charte et de l'application de la «discrimination positive» à une société tribale ou s'affranchirait des conceptions ethniques, religieuses et linguistiques. Au lieu d'être transcendés, les particularismes s'en trouveraient exacerbés. D'autre part, faisons confiance à l'extrême droite qui se veut porteuse des valeurs culturelles régionales pour jeter à fond cette carte d'identité que nous serions obligés, comme cela est prévu, de financer sur les fonds publics.

Xavier Pasquini «Charlie Hebdo», 10 mars 1999

Les Français comme on les aime (suite)

Charlie Hebdo : Des langues piégées

La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires devrait être bientôt ratifiée. En 1992, un avis du Conseil d'Etat la déclarait anticonstitutionnelle.

Cette ratification aura pour grave conséquence de maltraiter encore une fois la langue bretonne.

Bien entendu, il ne s'agit pas de nier le fait culturel linguistique régional ou minoritaire. Cependant, il est évident que l'on veut faire de cette Charte un fait politique allant dans le sens de la revendication identitaire.

Largement des partisans de la Charte, c'est la confiance due au fait qu'il n'y a pas obligation de signer tous les articles. C'est vrai, mais ils oublient de dire que cela ne concerne qu'une série d'articles non essentiels. C'est même un argument spécieux puisque l'article 2 alinéa 1 précise que l'article 7 (non négociable) doit s'appliquer dans son intégralité.

En conséquence, l'Etat devra «faciliter et/ou encourager» l'usage écrit et oral des langues régionales ou minoritaires (art. 7 al. 1a) et obligatoirement mettre en place des structures éducatives adéquates (art. 7 al. 1f).

Vers une «préférence régionale» ?

La dérive communautariste est inscrite dans l'article 7 al.3, qui prévoit que les Etats signataires «s'engagent à prendre en considération les besoins et les vœux exprimés par les groupes pratiquant ces langues». En l'occurrence, l'anticonstitutionnalité réside dans le fait que la République laïque reconnaît des communautés.

«Libérez Apo, soleil du peuple kurde»

L'organe du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) menace la Turquie et les intérêts européens.

Nous sommes un peuple qui compte 40 millions de personnes. C'est une obligation, voire une question d'honneur pour des centaines de milliers d'entre nous de réunir toutes nos forces pour détruire, mettre à feu et à sang la Turquie grâce à des actions de masse. Désormais, le slogan «Bij sero Apo» (Vive notre chef Apo) est déposé. Si nous portons vraiment Apo dans nos cœurs, nous ne devons déclarer aucun moyen pour le sauver. Les intérêts européens en Turquie ainsi que l'ensemble de l'Europe doivent être la cible d'attaques empêchant les habitants de ces pays de dormir, tout comme nos enfants au Kurdistan passent des nuits blanches à cause de la peur. Si l'Europe et la Turquie veulent transformer en enfer la vie de 40 millions de Kurdes, s'ils veulent assombrir le soleil du peuple kurde, alors nous devons agir de la même manière. Si nous ne sommes pas capables en une semaine de punir des dizaines de milliers d'Européens et de Turcs, Apo ne nous pardonnera jamais.

Qui est Apo ? Apo, c'est moi, toi et les autres. Apo est tout le peuple kurde. La capture signifie capturer le peuple kurde, piétiner son honneur et son orgueil. L'autre est venue de nous montrer fidèles à sa personnalité, à son idéologie et à la voie qu'il a tracée. Nos slogans doivent être les balles chaudes de nos kalas. Nous devons porter des coups tellement sanglants et destructeurs qu'au lieu de faire son propre ils s'iront plutôt se prosterner devant lui ! Nous devons frapper si fort la bourgeoisie turque qu'elle ne pourra plus s'en relever. Avec des commandos-suicides, nous devons rendre la vie impossible à ses enfants, femmes et familles, afin qu'elle comprenne qui est Abdullah Ocalan et quelle est sa force.

Si un seul touriste part en Turquie en 1999 nous devons avoir honte. Ils adoreront le boursier d'Ocalan et l'ont ensuite sécher leurs fesses puantes sous le soleil d'Anatolie.

Et nous restons des spectateurs. Notre courtoisie et notre humanisme nous ont coûté très cher. Si, par nos actions, nous avons mis directement en péril les intérêts occidentaux, comme l'on fait les Palestiniens ou d'autres organisations de libération, nous ne serons pas dans la situation actuelle. C'est le moment de résister et de se battre jusqu'à la mort. La République turque, en collusion avec les Européens, a violé nos femmes, nos sœurs et nos filles. Aucun autre peuple n'a été autant soufflé.

Après Ocalan, n'oubliez pas que Nelson Mandela, après vingt années de captivité, est maintenant président de son pays. Dans ton langage, les mots tels qu'avoir peur et «se rendre» n'existent pas. Je crois que tu dois rire sous les moustaches, parce que tu as créé une telle organisation, avec une telle foi et un tel esprit de résistance que même les océans ne peuvent la noyer.

Mahmur Bakı, Özgür Politika, Frankfurt in «Le Courrier International»



Assemblée des maires et des conseillers municipaux du Pays Basque

Le 6 février, plusieurs centaines de maires et de conseillers municipaux se sont rassemblés à Pampelune, capitale de la Navarre, en provenance de l'ensemble des territoires basques aussi bien du Nord des Pyrénées (Etat français) que du Sud (Etat espagnol), suite à l'initiative de 21 maires issus de tous les partis politiques nationalistes.

C'est la première fois dans l'histoire moderne que des basques de tout le Pays Basque se réunissent dans le but de créer une institution nationale basque basée sur les municipalités et dont l'objectif est d'impulser des relations entre les 6 territoires soumis à trois administrations différentes. En 1931, à Lizarrarri l'Assemblée des Municipalités des quatre provinces du Pays Basque Sud est créée dans le but d'établir le premier projet d'Autonomie du Pays Basque.

L'ensemble des forces nationalistes part du constat, que le cadre autonome actuel, prévu par la Constitution espagnole et les statuts d'Autonomie différents pour la Communauté Autonome et la Navarre refusent aux Basques le droit de décider librement de leur avenir et ne permet pas de résoudre les problèmes sociaux, politiques, culturels et économiques des citoyens, cela est à la base de la création de l'Assemblée des Maires et des Conseillers municipaux. Concernant le Nord de notre pays, il faut ajouter que la demande d'un département basque n'est toujours pas satisfait, alors qu'il permettrait de reconnaître l'identité basque et d'aborder les problèmes de la société. Cette revendication est majeure parmi les maires et les élus y compris ceux appartenant à des partis politiques non nationalistes (...).

En définitive du fruit de cette réflexion commune et de cette volonté de collaboration surgit l'Accord de Lizarrarri-Garazi qui reprend le sentiment majoritaire de la société basque, de la majorité des partis politiques, des syndicats et mouvements sociaux qui affirment que la solution à ce conflit qui engendre la violence, passe par une solution négociée et démocratique qui respectera la volonté et la décision de la société basque. Comme nous l'avons déjà dit, cet accord ajoute à la trêve indéfinie de ETA crée une nouvelle situation politique, qui par ailleurs permet d'approfondir la collaboration entre les partis politiques et autres agents par exemple. Le consensus social relatif au transfert des prisonniers basques au Pays Basque, la constitution du gouvernement de Vitoria par le PNV et EA avec le soutien parlementaire de Euskal Herriarrak ou l'Assemblée des Maires et des Conseillers sont des exemples de cette collaboration.

L'Assemblée des Maires et des Conseillers fait suite à l'initiative de 21 maires nationalistes, même si le but est de refléter la pluralité idéologique ou les différents courants politiques existants dans un premier temps, doit affirmer l'existence du Pays Basque en tant que nation, comme un pays différencié et pluriel au nord comme au sud des Pyrénées, dans les 6 territoires historiques basques, affirmant ainsi sa territorialité.

Le travail fondamental de cette institution sera la collaboration entre toutes les municipalités basques et leurs élus pour traiter des ques-

tions communes comme : la langue, la culture, le sport, l'environnement, l'aménagement du territoire, le développement économique, le bien-être social... à partir d'un diagnostic commun, de mesures communes et de propositions faites à d'autres institutions ou organisations.

Parallèlement, cette future institution nationale collaborera à l'analyse et à la discussion concernant la future vénération politique et institutionnelle du Pays Basque sans jamais oublier la personnalité et la situation de chacun des territoires basques. Cela dans le but de convertir une communauté naturelle comme le Pays Basque en une communauté politique.

Cette institution se veut permanente, avec des objectifs spécifiques et sans volonté de supplanter aucune autre institution. Elle apparaît dans une conjoncture internationale et dans le cadre de l'Union Européenne en construction, avec la volonté de projeter sur le plan international l'existence du Pays Basque et de participer à la configuration européenne et à ses institutions. Pour la première fois, la voix de l'ensemble des Basques sera entendue et leurs intérêts défendus.

Commission des relations internationales de Herri Batasuna - Pays Basque - février 1999

Quand les Basques invitent leurs «frères opprimés» kurdes...

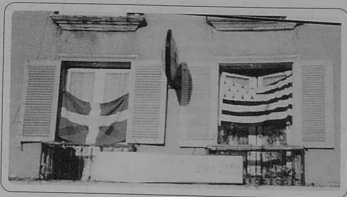
Mardi 9 février, le Parlement de Vitoria a décidé de répondre favorablement à une demande d'«hébergement» du «Parlement kurde en exil». En d'autres termes, la prochaine réunion des Kurdes en exil - dont le «Parlement», constitué il y a quatre ans, est une émanation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ce mouvement marxiste qui lutte, les armes à la main, pour un Etat kurde indépendant - pourrait avoir lieu, à Vitoria, en juillet prochain.

Autant dire que le gouvernement espagnol a été furieux d'apprendre que son tour était peut-être venu de se coller à «l'ami» turc, allié choyé au sein de l'OTAN et surtout partenaire commercial des plus prometteurs. Et tout cela parce que, comme disaient les autorités autonomes basques, n'écouant, officiellement, que leur «génrosité fraternelle» : «Nous avons un devoir d'assistance envers un peuple qui, comme le peuple basque, a été opprimé par l'histoire».

Résultat : tandis que le gouvernement madrilène qualifiait l'entreprise de «démagogique et lamentable pour le Pays basque», force était au président Aznar de téléphoner à son homologues turc, Bülent Ecevit, pour l'assurer «qu'il utiliserait tous les moyens légaux pour empêcher la fameuse réunion».

Maria-Claude DECAMPS «Le Monde», 13.02.99

Euskadi Tortures et mauvais traitements comme il y a vingt ans



Quatre jeunes de Tolosa en Gipuzkoa, arrêtés le 2 février par la police espagnole ont été maltraités, menacés de mort et torturés pendant leur garde à vue.

Comparaitant le 4 février à Madrid devant le juge de l'Audiencia nacional Carlos Divar, accusés d'avoir commis diverses actions de «kale borroka» dans la région de Tolosa depuis 1994, Iker Bea, Ismael Fakhri, Asier Urrestarazu et Ricardo Penhaleu ont dénoncé les multiples tortures qu'ils ont subies pendant trois jours de garde à vue. Les familles, ainsi qu'assessados à Madrid dès le lendemain de leur arrestation constatant que «rien n'a changé, depuis septembre, une nouvelle situation s'est créée que nous vivons avec, beaucoup d'espérance. Mais nous avons subi des tortures et les menaces des policiers nous ont entraînés d'une part, et ce que les avocats nous ont raconté sur les tortures subies par les jeunes pendant leur garde à vue, il est dur de constater que tout se passe toujours de la même manière».

Les tortures ont été particulièrement intenses pour Iker Bea et Ismael Fakhri. Le premier a d'abord reçu de nombreux coups durant son transfert, depuis son domicile jusqu'au commissariat de Donostia, obligé de tenir sa tête entre les jambes, les policiers le rouant de coups et lui mettant un pistolet dans la bouche.

Sous une cagoule
Une hâte de policiers le frappent à son arrivée au commissariat, et pendant l'interrogatoire, il reçoit énormément de coups en particulier dans les testicules. Durant son transfert à Madrid, Iker Bea est obligé d'écouter de la musique à très haut volume et subit la torture de la «bourse» (c'est-à-dire étouffement à l'aide d'une poche en plastique).

À Madrid, Ismael Fakhri est l'objet de coups, de menaces et d'attitudes racistes. Les policiers l'abreuvent d'insultes racistes contre son père : «s'il n'avoue pas, son père, de nationalité marocaine, sera exécuté. Une personne cachée sous une cagoule lui fait croire que sa fiancée a été transférée à l'Audiencia nacional et qu'il la tuera s'il ne parle pas».

Un détail
Iker Bea apprend du juge qu'il est soupçonné d'avoir commis un sabotage contre un train le 25 janvier 1998. Heureusement, son avocat prouve que le jeune se trouvait alors en prison préventive (entre le 23 août 1997 et le 13 mars 1998). Un détail pour le juge qui a quand même incarcéré.

Depuis 20 ans, 2.000 cas de tortures et de mauvais traitements ont été dénoncés en Espagne. Aujourd'hui, en dépit de la trêve d'ETA, l'histoire se répète pour ces jeunes tolosans. Pour l'instant, à Madrid comme dans les commissariats, rien n'a changé.

El pourtant la violence n'est pas la solution, même si en Bretagne, elle n'est pas condamnable.

Il faut encore croire au bon sens politique de nos dirigeants «Emsavistes» et de nos émigrés, aux vertus de la «Communauté Bretonne Globale», alors que le rouleau compresseur jacobin, nous étouffe chaque jour davantage.

Étrange comportement de Bretons de l'an 2000 !!! Et notre vérité, où se trouve-t-elle ?

Dans les larmes versées à la vue d'un village natal dans l'émotion de «Tralassa», modestement reconnue ? Dans l'annonce du décès d'être cher et d'amis, demeurés au pays natal pour l'Éternité ?

Il faut croire que le lien est trop fort pour être rompu.

Raison de plus, pour nous Bretons émigrés, de recenser les rangs, et de continuer à agir et de croire en nos idées.

Bevet Breizh !

Mkaal REMOND

Ligue des Droits de l'Homme «Ségrégation» linguistique en dans la justice française en Polynésie

La Ligue des droits de l'homme de Polynésie s'insurge dans un communiqué officiel du 9 novembre 1998 contre les graves carences au niveau de l'interprétariat dans la justice en Polynésie française. La Ligue s'insurge notamment contre le fait, qu'au sein des cabinets des juges d'instruction que devant la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Papeete, les greffiers soient appelés à remplir des fonctions d'interprète alors que nombre d'entre eux ne maîtrisent pas le rého maori.

Violation grave de l'art. 6

La Ligue des droits de l'homme dénonce ces carences qui constituent «une violation grave des dispositions de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme» (applicable aussi en Polynésie française). «De trop nombreux prévenus découvrent avec stupeur devant le juge d'instruction pour certains, ou à la barre des tribunaux répressifs pour d'autres, que leurs déclarations faites verbalement devant les gendarmes, les inspecteurs de police ou agents de police judiciaire, ne correspondent pas du tout à celles transcrites dans les procès verbaux d'interrogatoire», écrit encore la Ligue. Les prévenus signent «souvent sous la pression» sans trop comprendre les termes des procès verbaux. La Ligue se réfère à ce sujet aux propos mêmes de l'avocat général tenus récemment lors d'une audience de la Cour d'appel de Papeete et qui a reconnu «sous le ton de l'ironie, que les gendarmes français ne pussent pas reproduire fidèlement les déclarations d'un Polynésien faites dans un français très pauvre, qu'il ne comprend visiblement pas, uniquement «par souci d'esthétique» pour la langue française».

Refus de signer

Et la Ligue des droits de l'homme de Polynésie de suggérer à tous les Polynésiens ne maîtrisant pas la langue française, «de refuser systématiquement de faire toute déclaration devant les gendarmes, les inspecteurs de police, les autres agents de police judiciaires et les experts, ainsi que devant les juges d'instruction» et de «refuser d'apposer leur signature au bas des procès verbaux», si ce n'est en présence d'un interprète qualifié dans le premier cas et d'une lecture préalable dans la langue maohi pour le second, là aussi, par un interprète qualifié.

La Ligue des droits de l'homme lance ainsi un appel solennel à tous les Polynésiens «ne maîtrisant pas la langue française, de revendiquer le droit d'être assistés d'un interprète qualifié devant toutes les instances de police, de gendarmerie et de justice» et «attendu dénoncer ce qu'elle considère comme une «discrimination intolérable» dont il appartient aux autorités de l'Etat d'y mettre un terme par la création d'un service de l'interprétariat, actuellement inexistant».

Langue vivante et ségrégation

Et pour finir, la Ligue des droits de l'homme condamne cette politique ségrégationniste de l'Etat français dans le domaine linguistique, puisqu'elle écrit dans son communiqué : «La langue maohi est la langue vivante ; elle est encore parlée et écrite du peuple de ce pays. Mais l'Etat et ses fonctionnaires refusent toujours de la reconnaître officiellement. Cette attitude de défit a pour nom : ségrégation».

Bernard Wittmann
Renard Rot un Wiss

Les peuples de la Caraïbe vers l'indépendance Déclaration de Fort-de-France

Suite à la première rencontre de Cayenne des 17 et 18 octobre 1998, les organisations soussignées, toutes lutant pour l'indépendance nationale de leur pays respectif, Guadeloupe, Guyane et Martinique, ont tenu une nouvelle conférence les 23 et 24 janvier 1999 en Martinique.

A cette occasion, elles ont observé que le système colonial, sous sa forme départementale et décentralisée, a abouti à une véritable impasse, plongeant leurs pays dans une grave crise sur les plans tant politique, économique, social, écologique que culturel.

La criminelle intégration à l'Europe n'a fait qu'accentuer cette situation et encourage, entre autres, une véritable invasion de nos pays par des Européens. Cette politique de «genocidio par substitution» accentue la dépossession de nos terres et met en péril à terme l'existence même de nos peuples.

Les organisations signataires dénoncent les manœuvres du colonialisme français pour trouver des solutions de repliage afin de maintenir et de renforcer sa présence dans la Caraïbe et en Amérique du Sud.

C'est dans ce cadre que se situe la «mission parlementaire française» confiée à des élus proches du pouvoir socialiste en vue, disent-ils, «d'approfondir la décolonisation».

Ces «élus assimilationnistes, aux ordres du gouvernement colonialiste français, n'ont aucune légitimité pour proposer ou décider un avenir institutionnel au nom de nos patries. Il s'agit d'une démarche anti-démocratique ne prenant pas en compte les aspirations des Guadeloupéens, Guyanais et Martiniquais. L'Etat français ayant déjà fixé le cadre et les limites de cette véritable opération coloniale.

Toute solution ne conduisant pas clairement à la

décolonisation, conformément au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, est vouée d'avance à l'échec et ne permettra pas de résoudre les problèmes que rencontrent nos peuples.

Les organisations signataires proclament que la décolonisation exige une lutte conduisant à un rapport de force basé sur la mobilisation populaire et majoritaire des Américains et d'autre part la traie négrière et l'esclavage des Noirs comme crime contre l'humanité, et donc le droit de nos peuples à réparation.

Les organisations signataires, convaincu du caractère important du développement de leurs relations pour leur salut commun et met en œuvre de se donner les moyens :

- de dénoncer sur la scène internationale le colonialisme français, particulièrement auprès des peuples, de l'opinion publique et en direction des Etats et institutions de la Caraïbe, des organisations régionales (OEA, OUA et UE entre autres) et l'Organisation des Nations Unies.
- de faire réinscrire la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique sur la liste des territoires à décoloniser ;
- de préparer une conférence internationale contre le maintien des dominations coloniales dans la Caraïbe ;
- de soutenir toutes initiatives visant à voir la traie négrière et l'esclavage des Noirs reconnus comme crimes contre l'humanité ;
- d'approfondir leurs relations avec leur communauté émigrés en France en vue de les intégrer pleinement à la lutte de libération nationale et sociale.



Photo: Jean-Marie K. K. K.

Les Dix

- Les dix partis signataires de la déclaration de Fort-de-France sont :
- **Guadeloupe**
 - **Konwila pou Libération Nasyonal Gwadeloup** (KNLIG)
 - **Union Populaire pour la libération de la Guadeloupe** (UPLG)
 - **Guyane**
 - **Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale** (MDES)
 - **Martinique**
 - **Parti National populaire Guyanais** (PNPG)
 - **Conseil national des comités populaires** (CNCP)
 - **Groupe révolutionnaire socialiste** (GRS)
 - **Mouvement indépendantiste martiniquais** (MIM)
 - **Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine** (MOEDMAS)
 - **Mouvement populaire pour la résistance martiniquaise** (MPRM)
 - **Parti Komunis pou Indépendans ek sosyaliz** (PKLS)

Le président indonésien est favorable à l'indépendance du Timor-Oriental

«Je ne veux pas que l'Indonésie ait à porter le fardeau du Timor-Oriental après le 1er janvier 2000», le président Jusuf Habibie a créé la surprise, jeudi 11 février, en souhaitant publiquement, devant une délégation de la chambre indonésienne de commerce et d'industrie, que l'ancienne colonie portugaise, envahie par les troupes de Djakarta en 1975, puisse accéder bientôt à l'indépendance (...)

D'ordinaire très critique à l'égard de Djakarta, le chef de la résistance timoraise en exil, José Ramos Horta, a vendredi, salué le «courage» de Jusuf Habibie. Ces déclarations témoignent, selon lui, des qualités d'«homme d'Etat» du président indonésien. Il estime pourtant de nombreux obstacles à franchir. Les Indonésiens ne veulent en effet pas entendre parler d'un référendum au Timor-Oriental. Une telle consultation permettrait cependant à la population de choisir entre l'autonomie ou la pleine indépendance, tout en assurant une transition en douceur dans ce territoire au passé de violence. Mais, pour Djakarta, un référendum pourrait donner de mauvaises idées à certains indépendantistes d'autres provinces indonésiennes...

Un chef charismatique

Le transféré, mercredi, du chef rebelle Xanana Gusma, qui purgait une peine de vingt ans à Djakarta, dans une «maison-prison» de la ville - une résidence surveillée -, aura en tout cas été un signe de plus de l'assouplissement des positions de l'Indonésie. «Xanana», comme l'appellent familièrement ses partisans, est en effet le chef charismatique de la rébellion timoraise.

L'ancien séminariste devenu journaliste avait tout abandonné, en 1975, peu après que le Fretilin ait proclamé l'indépendance du Timor, au lendemain du départ des Portugais et avant que les parachutistes de Djakarta n'investissent le territoire. Le chef rebelle est devenu un héros adulé au Timor. Condamné à la prison à vie, en 1993, sa peine avait été par la suite commuée en vingt ans de détention par l'ex-président Suharto.

Bruno Philip
Le Monde - Samedi 13 février 1999

Les victimes réclament justice

Dans le cadre d'un week-end d'action en souvenir des peuples noirs victimes de la traie Négrière, le Collectif des Fils et Filles d'Afrique Déportés (COFFAD) a organisé une rançonée à la salle Pablo Neruda à Scaelles le 9 janvier.

Les journées du 8, 9 et 10 janvier ont été marquées par le COFFAD pour remobiliser tous ceux et celles qui œuvrent pour que la traie Négrière soit reconnue officiellement et publiquement comme crime contre l'humanité.

Le choix de ces dates n'est pas le fruit du hasard. Le 8 janvier 1434 le pape Nicolas V, dans sa bulle papale, sacrilège et brève les Nègres, les déportés et l'esclavage des Africains afin de les évangéliser. Ce 8 janvier 1999 correspondait donc au premier anniversaire du suicide de crimes par l'Occident envers le peuple noir.

Plusieurs intervenants se sont succédés à la tribune, précisant la stratégie employée par le COFFAD. Mme Angèle, remplaçant au pied levé Dominique NKoukou, pasteur et président de Racines Roots, Henri Germany, Maltra Yvon Thiant, Assan Finassou, professeur en Sociologie Politique et Luciane Camero ont chacun à tour de rôle précisé en quoi la traie Négrière était un crime contre l'humanité, devant être reconnue par une Cour pénale internationale. Ils se sont félicités des déclarations de certaines personnalités comme Laurent Fabius, Mme Trossat et la Commission Internationale des Droits de l'Homme, faisant avancer la cause.

Au sujet de réparations éventuelles, il a été rappelé qu'à l'abolition dans les colonies françaises, ceux qui ont été indomptés furent les maîtres et que les historiens considèrent que la benédiction papale de la traie Négrière est à l'origine de la Renaissance et de la révolution industrielle en Europe.

Les auditeurs découvrent une exposition de tableaux réalisés par l'atelier 34, et le colloque était suivi d'un dîner, «La Nègre en Mouvement», mis en scène par Serge N'Goungou. Tous les participants au colloque étaient invités à un rassemblement silencieux dimanche 10 janvier à la place du Trocadéro à la mémoire des peuples noirs victimes de la traie Négrière, en attendant la commémoration du 8 février correspondant à la condamnation par le Congrès de Vienne de 1815 du principe de la traie Négrière.

(Don Hebbot, J. Coradin)

Loeiz Bloñs, poltredeur

War henchoù Breizh hag ar bed

Pell zo eñ anavezomp Loeiz Bloñs. N'eo ket bihan an den. Aes eo da anavezout e-touez an dud. Koulskoude n'eo ket ur breser, ne glask ket ledañ na dispartañ evel ma ra lod all er vicher-se. Tra ! Loeiz Bloñs n'eo ket un heñvel gnezhañ.

Regelz zo emañ an den war ar stam, o redek a bep tu gant e lagad-luchskoudeñnoù ? Ur pennad bras kredabl-sur. Abaoe m'az eas tud o stourm evit o bro hag ar brezhoneg. E-kichen ar roue Nevenoe edo e kompennet Ballon p'eo deus «mout ar go roet lamn da vad ar gall». Asamblez gant Yann W. an Alarc'h, edo eo eo dilestret e Dinazh. «Enor, enor d'ar gwenn ha du ! An Dugez Anna, Sebastian ar Balp, ar markiz Pont Kallig a zo bet tennet dezho o lloñsed gant Loeiz. Ha war o lerc'h, Glenmor, Stival, Servat, Gwernig, Dan ar Braz... E kement bodadeg, ambrougadeg, goual e veze Loeiz.

N'eo ket ar garterien vrezhek nemetken. Set eo ar paotr bras gant e vro, met ne ra ket fae war ar re all kennebeut. E pep tro az eas frañz haer da bennañ, e pep yezh bleunou e'chwez-hat da gutuilh. Renaud, Le Forestier, Higelin, Nougaro, Thieffaine, J. Baez, J. Brown... Gant ar pezhoc'h-hoari eo troet ivez... L'instanti, Ar Vro Bagin. Na pep gweh eo bet o varc'hekaat gant Dahut hag ar Roue Gradlon, o skour Jezuz Krist da zougen kroaz ar Bason Vras, o sachañ war gan ar Mestr, och ambroug Yann Vann Perrot er Groaz Ruz, ha Yann Konan en Douar Nevez.

«En arme Nevenoe he deus roet lamn d'ar gall, ne oa nemet peonah ha foelenen-hent. Ar bobl galonek a vo uhelaet, setu lazenn Nevenoe». Klacouste e veze te ivez, Loeiz, uhelaet pa vo deuet ar mare da enom ar re o deus labouret ar gwellañ evt o bro.

G. Kervella AR VRO BAGAN - 5 a viz mae 1998

Expositions Louis BLONCE



FÉVRIER, MARS, AVRIL, MAI 99 BREST

Réservez dès maintenant le week-end 19 et 20 juin 1999 à Karaz. les 30 ans de Skoazell Vreizh

Musiques, danses, rencontres, jeux, animations, librairies et surtout solidarité

Comité d'organisation du 30e anniversaire de Skoazell Vreizh
11 ar Vro. 6 place des Droits de l'Homme. 29270 Karaz
Tél. 02.98.93.37.43 - Fax 02.98.93.28.11



Le Gwenn ha Du vu par les autorités françaises

Quimper, le 19 mars 1931

Le Commissaire Spécial à Monsieur le Préfet du Finistère - Cabinet -

« Afin d'éviter de fournir à ce dernier des arguments, il conviendrait de rappeler aux organisations du GORSEDO du Finistère que le drapeau à bandes horizontales alternées, blanches et noires, portant dans l'angle supérieur, près de la hampe, des hermines noires sur fond blanc, a été à différentes reprises considéré comme emblème séditieux et interdit dans la rue ».

La commission spéciale signée : HORNÉZ

Ce texte se passe de commentaires. Transmis par Tud Diwar ar Maez

Kan an Douar : offre d'emploi

L'association Kan an Douar recherche un animateur pour son centre culturel et la fête nationale de la langue bretonne.

Breton parlé et écrit. BAFA. BHFD. Statut emploi jeune. Possibilité hébergement à proximité. Centre à : Kan an Douar. Vieux presbytère. 29530 Landelo.

18 Emgann/Combat breton n° 160

Staj brezhoneg

Skol an Emsav a aoz ur staj brezhoneg d'an daoulam e kreizenn Amzer Nevez e Pliañv (e-kichen an Onant) eus ar :

Sadorn 3 a viz ebrel da 2 eur g.m. d'al lun 5 a viz ebrel da 5 eur g.m.
Ar staj a zo digor d'an holl dud deuet deraoude pe brezhonegerien. Kinnet e vo d'ar stajidi 5 live kentel disheñvel, pep strollad kaset gant daou gelenner.
Enskivadurioù : kentelioù (18 eurvezh war ur week-end), bod ha boued (4 pred, 2 novezh ha dijuniñ), emzeladur : 650 lur evit an dud gopret, pe 500 lur evit al liseidi, studieren ha tud dilabour.
Bugale ar stajidi (3 da 12 vloaz) a chello bezañ kemeret e karg er greizenn gant tuhezourien brezhonegerien (250 lur dre bugel).
Skol an Emsav, 8 strada Hoche, 35000 Roazhon. 02.99.38.75.83.

Michel Combes - 20, rue de la Paix, 92160 Antony

Regroupement ONG «Droits de l'Homme»

Le regroupement ONG «Droits de l'Homme», réuni le mardi 26 janvier 1999 au Palais de l'Europe, souhaite que les ONG spécialisées dans le domaine des Droits de l'Homme, et tout particulièrement dans le problème des minorités, soient directement impliquées par les gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe en vue d'obtenir des solu-

tions à des conflits comme celui du Kosovo. Le regroupement estime que de tels arbitrages pourraient conduire à des solutions pacifiques durables.

Strasbourg, le 26 janvier 1999
Le texte de ce souhait a été immédiatement transmis au comité des ministres du Conseil de l'Europe. Il avait été présenté à l'initiative de l'ONG u.t.c.e. ayant son siège à (D) Flensburg. Le texte a été voté à l'unanimité moins trois abstentions.

Le texte transmis à (F) Rambouillet, pour information, par le représentant de l'UFCE auprès des Organisations Internationales.

GOUEL BROADEL ar BREZHONEG Fête Nationale de la Langue Bretonne

Ffran MAY (Kembre)

Pat O'MAY

GRAN MOUN LELE

(Réunion)

ANGEL I.K. (gant Kristen

Nikolas)

Kristen NOGUES

Soaig SIBERIL

Arnoud MAISONNEUVE

Iffig TROADEC

Jean-Yves LE ROUX

Gwennola ROPARZ

Louise EBREL

Bernez TANGI

Jakeza LE LAY

MEURIAD, TUD,

KARMA,

SKEDUZ,

Ar Baotred MORVAN...

J'accuse

Que de morts au cours de ces derniers mois, en ne parlant que de l'Europe, à cause du non-respect des Minorités, tout simplement parce que ceux qui se disent aujourd'hui «les grands» continuent à refuser d'écouter les petits, ceux qu'on appelle les ONG (organisations non gouvernementales).

Car le problème Kurde ou le problème du Kosovo, les seuls dont je parlerai dans cette note, notre ONG les connaît et les connaît depuis des dizaines d'années, certainement mieux que les Ministres interchangeables qui prétendent défendre avant tout leurs «Etats de droit», ces fameux Etats établis sur des massacres suivis de Traités de paix imposés aux plus faibles.

Unak oppresseur du Kurdistan est une création autoritaire de la Grande-Bretagne à la fin de la période coloniale, et la Yougoslavie oppresseur du Kosovo, est un pays artificiel né de la haine d'hommes politiques contre l'ancien empire austro-hongrois. Ou se trouvent là les Etats de Droit dont tous les jacobins du monde se gargarisent ? Et enfin, certaines bases militaires stratégiques ne sont-elles pas les raisons du maintien au Conseil de l'Europe d'une Turquie qui viole chaque jour, impunément, les Droits de l'Homme, mais reste intouchable comme la Grèce et... la France.

Depuis l'arrivée de Tito au pouvoir, les représentants des Kosovars en exil, vint aux Etats-Unis avaient adhéré à notre ONG et venaient chaque année à notre congrès, dépensant leurs économies de l'année pour défendre leur simple et proposée des résolutions pour le respect de leur identité. Les gouvernements et les ministres des «grands» européens ont, pendant 40 ans, rejeté tout cela avec mépris, et il y a moins de 5 ans encore, lorsqu'il était encore temps d'intervenir pacifiquement, ils ont rejeté la possibilité suggérée par l'Ambassadeur d'Albanie à l'OSCE d'un arbitrage par le représentant d'un ONG, spécialisée dans le problème des Minorités d'Europe.

Depuis des décennies, l'UFCE a réussi à faire assoir à la même table, en toute confiance et amitié, des européens, considérés le plus souvent comme des ennemis héréditaires parce que ces hommes et femmes avaient un sincère désir de paix et non celui de faire commerce, de vendre des armes ou du pétrole, ou encore de négocier des «accords de défense», de faire figure de «grand» et surtout avaient comme dénominateur commun la volonté de respecter chez tous les hommes leur identité, leur culture, leur langue.

Et voilà pourquoi nous pensons qu'à moindre frais, sur tous les plans et surtout celui de la vie, l'intervention d'ONG conduirait plus sûrement et plus rapidement à des paix durables - cela a été le thème d'une motion votée à l'unanimité moins trois abstentions, à Strasbourg, lors de la dernière session de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, par le Regroupement ONG Droits de l'Homme.

Nous demandons aux politiques si cela doit, une fois de plus, rester lettre morte et si pour eux le prestige, la puissance et les photographies des agences de presse passent avant la vie des Peuples.

Kendalc'h Keltiek Etrevroadel

Kendalc'h 1999 en Alba (Skos) - 26-31 gouere 1999

Tesenn ar kendalc'h : al liammou sevenadurel er gumunvezh keltiek - amzer dremenet, amzer vremañ hag amzer da zont.

Lec'h ar kendalc'h : Kelvin Conference Centre, Skol-veur Glasgou, bro-Skos.
Prez (lojez er skol-veur, boued, kendalc'h) : £175 evit ar re-va, £125 evit skoldi ha reu yaouank (13-25), £90 evit 5-12, £35 evit 2-4, digoust evit bugale dindan 2 vloaz, rak-paeamant £25 da vare an enskivadur.
Enskivadurioù evit kendalc'h 1999 : Kendalc'h keltiek, 5 strada Beilzo, 29600 Plourin-Montroulez. E-mail : ceit-cong@bretagne.net.com

Sul 23 a viz Mae e Speid Dimanche 23 mai à Spézet

ADKOMANANT - KOMANANT Réabonnement - Abonnement

150 F ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ 150 F par an (pour la Bretagne et pays sous domination française) 170 F ailleurs - Soutien : 200 F minimum

Anv/Nom
Raganv/Prénom
Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 02.96.44.09.24

Emgann/Combat breton n° 160 19

Pour une Bretagne maîtresse de son destin, marchons pour notre indépendance

Pourquoi une telle démarche ?

EMGANN, mouvement socialiste de libération nationale, a pris l'initiative en avril 1998 d'organiser la première marche pour l'indépendance en Bretagne. Celle-ci avait réuni à Carhaix/Karaez plus de 400 personnes, majoritairement jeunes.

Alors que nous assistons depuis quelques années à une bretonnisation accrue du discours et des professions de foi des différentes forces politiques françaises installées en Bretagne, il nous semble nécessaire de réaffirmer l'existence d'une identité nationale bretonne et de relever les contradictions du discours régionaliste.

En effet, malgré un discours démagogue et populiste, aucune des forces présentes sur notre territoire historique ne proposent une véritable alternative au peuple breton.

Alors qu'en Europe, différents peuples (Catalogne Sud, Ecosse, Pays de Galle...) ont amorcé leur marche vers l'indépendance en jouissant d'une autonomie de plus en plus importante, la Bretagne reste une région sans pouvoirs permettant au peuple breton d'être maître de son destin.

Comment pourrait-il en être autrement avec un budget misérable de 3,5 milliards de francs, comparé par exemple à celui de la Catalogne (65 milliards de ff) ou de l'Ecosse (140 milliards de ff).

On nous parle de plus en plus du miracle économique breton, ou de la bonne santé de pays de taille équivalente à notre, tel le Danemark. A la différence de la Bretagne, ces pays sont indépendants et donc maîtres de leurs destinées.

En ce qui nous concerne, les choix sont toujours décidés à Paris. Or, la Bretagne, territoire périphérique, ne constitue pas un enjeu stratégique pour l'Etat français, tourné vers le croissant fertile de l'Europe (zone représentant une bande allant de Milan à Londres). Rappelons que l'organisme officiel français d'aménagement du territoire, la DATAR, a défini en 1993 que l'ouest de la ligne Nantes-Rennes constitue un finistère, c'est-à-dire une zone sans intérêt. Le démantèlement d'un certain nombre d'industries à l'ouest de notre territoire, ainsi que la casse de l'outil maritime et agricole, en sont l'exemple le plus frappant. Le tourisme, activité hautement saisonnière et géographiquement très marquée, et l'émigration hors de Bretagne, restent donc pour beaucoup le seul choix proposé par l'Etat français et ses relais politiques locaux.

Une institution bretonne, premier pas vers l'indépendance

Aussi, au lieu de verser des larmes de crocodile, comme les élus bretons français, nous affirmons et proposons à tous et toutes la mise en place d'une institution Bretonne représentative du peuple breton et dotée de compétences culturelles, sociales, économiques, politiques et internationales. Seule une telle institution autonome, premier pas vers l'indépendance, peut nous permettre, à tous et à toutes, de continuer à vivre en Bretagne.

Unité territoriale et agriculture, thèmes de la marche

Lors de la première marche, les thèmes abordés furent la langue bretonne et les problèmes sociaux et économiques en Bretagne. Nous avons ainsi décliné nos propositions témoignant de notre volonté de pratiquer un indépendantisme pragmatique, capable de formuler des propositions concernant la vie quotidienne de chacun. Celles-ci font l'objet de diverses actions et campagnes.

Les thèmes choisis cette année sont l'unité territoriale et l'agriculture.

L'unité territoriale

Si nous avons choisi ce thème c'est bien sûr pour rappeler que le département de Loire-Atlantique fait partie de notre territoire national.



On peut constater sur ce dossier l'hypocrisie de la classe politique locale qui ne peut plus évacuer le problème de l'appartenance de ce département à la Bretagne, dont 62% de la population est favorable.

Mais les élus actuels n'engagent pas les réformes nécessaires permettant d'entamer le processus de réunification, alors que la loi de décentralisation leur en donne la possibilité.

Mais il est vrai, que la majorité de cette même classe politique ne cache pas son approbation devant le projet de future super région grand ouest, ou euro-région.

La Bretagne ne peut être saucissonnée ou diluée, que ce soit dans son actuelle configuration ou dans une euro-région grand ouest. D'autre part il n'est point besoin d'un référendum. L'Etat français n'a pas demandé son avis au peuple breton lors du découpage !!

Mais, la réunification ne suffit pas à résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels qui touchent la Bretagne et sa population. Seule une réforme institutionnelle dotant la Bretagne d'une institution autonome contrôlée par le peuple breton, est à même de garantir un développement positif et de permettre à tous de vivre en Bretagne.

L'agriculture

L'agriculture est une des principales richesses de la Bretagne (c'est le premier territoire de l'Etat français pour la production agro-alimentaire). Mais derrière ce constat à première vue positif, la réalité est autre. Les manifestations des producteurs de porc ou de poulets ces dernières semaines, montrent l'ampleur de la crise.

Mais si ces manifestations de producteurs au bord de la faillite et la misère sont légitimes, elles ne posent aucunement le véritable problème, celui du productivisme capitaliste. La crise actuelle de l'agriculture n'est en effet que le résultat d'une logique productiviste où le producteur n'a plus pour rôle de nourrir la population, mais d'alimenter un marché. La crise agricole n'est donc qu'une simple crise capitaliste de surproduction et de concurrence maximaliste. Les plus gros, les groupes agro-alimentaires, se frottent même les mains, puisque cela élimine les plus faibles et libère à leur profit le marché et donc les bénéfices.

Le système actuel est destructeur d'emplois, du tissu rural et de l'environnement, sacrifié au nom du dieu profit. Il est donc nuisible à l'ensemble de la société.

Aussi, nous pensons qu'il est nécessaire d'inverser cette tendance en affectant exclusivement les aides publiques, garantissant un revenu correct aux exploitants, à ceux qui respectent l'environnement et favorisent l'emploi et de fait préservent le tissu rural. Mais là aussi, l'ensemble des intéressés, c'est-à-dire le peuple breton, ne peut imposer la mise en place d'une agriculture durable en Bretagne, profitable à tous, qu'en maîtrisant ses affaires, c'est-à-dire en disposant d'une institution sous son propre contrôle.

L'internationalisme

Cette année, comme l'an dernier, différentes délégations internationales sont attendues à la seconde marche pour l'indépendance. Elles sont avec nous afin de faire partager leurs expériences en matière de lutte de libération nationale, mais aussi pour souligner le caractère profondément internationaliste, et donc antiraciste, de notre engagement indépendantiste. Pour nous l'indépendance n'est synonyme de replis sur soi. Au contraire, il représente une ouverture aux autres dans le respect des différences et la solidarité entre les peuples.

Le trajet et la marche

Vendredi 2 avril : débat à Redon sur l'unité territoriale.

Samedi 3 avril : formation d'une chaîne humaine entre Saint-Nicolas-de-Redon (44) et Redon (35) à 15h pour symboliser l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Puis marche entre Redon et Saint-Vincent-sur-Oust. Le soir, à partir de 20h, débat à Saint-Vincent-sur-Oust sur l'agriculture, avec des agriculteurs et des syndicalistes agricoles.

Dimanche 4 avril : marche entre Rohan et Pontivy.

L'après-midi, meeting à Bubry.

Le soir, fest-noz.

Si vous voulez des renseignements ou participer à la marche, téléphonez au : 06.13.50.19.75.

Adhères à Emgann. Emgann c/o Combat Breton, Kevredigezh, BP 612, 35306 Felger

E-mail : emgann@usa.net

Site internet :

<http://www.geocities.com/CapitolHill/Congress/1228>